LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS

	3 Mois	6 Mois	Un An
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes	5 fr.	9 fr.	17 fr.
Autres départements et l'Algérie	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Etranger (Union postale)	9 fr.	17 fr.	30 fr.

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

N° 14.304 — QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — MERCREDI 5 AVRIL 1916

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr — Réclames : 1.75 — Faits divers : 3 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr — Chronique Locale : 10 fr.
Les Insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

Le Rêve de Garibaldi

Les orateurs qui ont pris la parole au cours des diverses réceptions données à Rome en l'honneur de M. Asquith n'ont pas manqué de rappeler les liens traditionnels unissant depuis plus d'un demi-siècle l'Angleterre et l'Italie. M. Salandra et M. Sonnino ont particulièrement insisté sur cette grande amitié historique des deux nations. Au dîner de la Consulta, le ministre des Affaires Etrangères a dit au Premier Anglais : « Votre présence confirme en nous la conscience de l'amitié traditionnelle qui a uni nos gouvernements et nos peuples à travers tant de vicissitudes historiques. » Et au déjeuner de l'Hôtel Excelsior, le président du Conseil Salandra, évoquant la période glorieuse du Risorgimento, a rappelé que l'Angleterre prodigua les plus chaleureux hommages aux apôtres de la liberté italienne, à Mazzini, à Garibaldi, à Cavour.

Il nous paraît curieux de rappeler à ce propos une page de Garibaldi, une page qui date de cinquante-six ans, mais à laquelle les événements de la présente guerre donnent un véritable intérêt d'actualité.

Garibaldi aimait d'une affection profonde l'Angleterre, qui le lui rendait bien. On sait avec quel enthousiasme délirant il fut accueilli par la foule de Londres lorsqu'il s'y rendit après la triste affaire d'Aspromonte. D'autre part, l'illustre patriote italien vouait un culte ardent à la France, qui était pour lui l'éternelle patrie de la Liberté et du Droit. Son rêve était de voir ces deux grandes nations libérales, si souvent séparées par l'Histoire, s'unir étroitement en un solide pacte d'alliance qui eût assuré la paix de l'Europe en réalisant sous sa sauvegarde l'union de tous les peuples civilisés.

C'est ce rêve qu'il exposa dans un mémorandum aux puissances européennes, mémorandum rédigé en 1860, au moment même où il venait de signer le décret d'annexion des Deux-Siciles. Garibaldi, qui s'était si héroïquement battu pour l'indépendance italienne et qui devait plus tard continuer à se battre encore pour cette cause sacrée, aurait voulu que, une fois accomplie l'œuvre de libération des peuples, la paix régnât sur l'Europe. Et c'est dans cette pensée généreuse qu'il lança son appel.

Il y exprimait le souhait que les nations s'unissent au lieu de se diviser. Mais il ne comptait pas parmi ces nations l'Autriche et l'Empire Ottoman. « Je ne parlerai pas de l'Autriche et de l'Empire Ottoman, déclarait-il, condamnés à s'écrouler pour le bien des malheureux peuples qu'ils oppriment. » Le monstre allemand, alors, n'existait pas encore. Lorsqu'on se souvient du noble geste de Garibaldi en 1870-71, on ne peut douter que, si ce monstre eût existé à la date où le mémorandum était rédigé, le glorieux général n'eût pas manqué de le confondre avec l'Autriche et l'Empire Ottoman dans le même arrêt de flétrissure...

Mais comment assurer cette union de l'Europe ? Garibaldi répondait : par le définitif rapprochement de l'Angleterre et de la France. Il préconisait une alliance anglo-française autour de laquelle toutes les nations libres se seraient rapprochées.

« La rivalité qui a existé entre la France et l'Angleterre depuis le XIVe siècle jusqu'à nos jours existe encore, disait le mémorandum de Garibaldi ; mais aujourd'hui, — nous le disons à la gloire du progrès humain, — elle est infiniment moins ardente, ce qui fait qu'une transaction entre les deux plus grandes nations de l'Europe, transaction qui aurait pour but le bien de l'humanité, ne peut plus être mise au rang des rêves et des utopies des hommes de cœur. Donc la base d'une confédération européenne est naturellement tracée par la France et par l'Angleterre. Que la France et l'Angleterre se tendent franchement, loyalement la main, et l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Hongrie, la Belgique, la Suisse, la Grèce, la Roumanie viendront aussi, et pour ainsi dire instinctivement, se grouper autour d'elles. »

Garibaldi ajoutait que l'on verrait ainsi s'effectuer l'union de toutes les races. « ...Même la gigantesque Russie, proclamait-il, ne voudrait pas rester en dehors de cette régénération politique à laquelle les appelle le génie du siècle. »

Ce n'était sans doute là qu'un rêve. Mais quel beau rêve, bien digne de la grande âme de Garibaldi ! Et si ce rêve, hélas ! n'était pas réalisable, on voit cependant que certaines des idées hardies que le héros y exprimait étaient singulièrement prophétiques... L'auteur du mémorandum avait vu au moins une chose, et il l'avait vue avec une admirable clarté : à savoir que l'alliance franco-anglaise était la condition nécessaire de la liberté de l'Europe, et que la paix générale ne pourrait être assurée que le jour où l'union de tous les peuples libres se ferait sous l'égide des deux grandes nations autrefois ennemies.

Le rêve où se complaisaient alors l'esprit généreux et le cœur fervent de Garibaldi pouvait paraître chimérique, mais n'avons-nous pas tous la ferme espérance qu'il sera la réalité glorieuse de l'avenir ?

CAMILLE FERDY.

L'Héroïsme civil

Le maire et la municipalité de Nancy ont bien mérité de la Patrie

Paris, 4 Avril.

Le gouvernement communique une longue liste de fonctionnaires et de citoyens des deux sexes qui ont bien mérité du pays pour leur belle conduite, parmi lesquels :

M. Simon, maire, et la Municipalité de Nancy. Sur la demande unanime d'un Conseil municipal politiquement divisé avant la guerre, M. Simon a accepté les fonctions de maire de Nancy, à l'heure critique où son honorable prédécesseur, ayant tenu à rejoindre son poste à l'armée avant l'expiration de son sursis d'appel, la ville de Nancy était gravement menacée et où l'on pouvait craindre qu'elle fût incessamment occupée par l'ennemi. S'est montré à toute heure, et dans tous les domaines, à la hauteur de sa tâche. A été encourager de sa présence les pompiers de Nancy lorsque ceux-ci durent aller à Pont-à-Mousson éteindre les incendies allumés par le bombardement. A puissamment contribué, avec l'aide des adjoints et du Conseil municipal, à entretenir dans toute la ville une confiance, un sang-froid et une bonne humeur inaltérables. Grâce à leurs communs efforts, la ville de Nancy, au moment même où son propre ravitaillement était extrêmement difficile, a eu le mérite de travailler au ravitaillement de la région tout entière, d'accueillir dans ses murs des milliers de réfugiés, dont elle a assuré, dans des conditions remarquables, l'hospitalisation, et, pour les enfants, la fréquentation scolaire.

PROPOS DE GUERRE

Etrange, étrange...

La lecture du *Journal Officiel* a toujours été une source d'étonnement. L'état de guerre n'a pas fait cesser cette particularité. Oserai-je dire qu'il l'a fait croître et embellir ?

Il faut lire les questions que tous les députés de France — et l'on sait qu'ils sont nombreux — posent au ministre de la Guerre. Il en est de très sensées, il en est de curieuses, il en est aussi de comiques, d'un comique qui n'a d'égal que celui de certaine réponse.

Dans le numéro du 1er avril, je lis qu'un député, M. Vandame, a demandé au ministre « si les dispositions prévues aux circulaires ministérielles 15.298 et 16.776, des 11 octobre et 5 novembre 1915, sont applicables à un militaire blessé (jambe fracturée) au cours d'un mouvement de repli. »

Savez-vous la réponse que le ministre a faite à notre honorable ? La voici fidèlement transcrite :

« Réponse négative. Une telle blessure a bien été reçue en service commandé, mais non aux armées. »

Vous vous demandez ce que cela signifie. Je me le demande aussi. J'ai beau m'efforcer, je n'arrive pas à comprendre à l'aide de quel distinguo subtil et tortueux, on a pu faire qu'un soldat qui exécute un mouvement de repli ne soit pas aux armées.

Dans ma candeur j'avais cru, jusqu'ici, qu'être « aux armées » c'était être soldat et sur le champ de bataille, c'est-à-dire partout où l'on se bat, qu'il s'agisse d'avancer ou de reculer.

Eh bien, il paraît que ce n'est pas cela du tout. Ne sont pas « aux armées » tous ceux qui croient y être. Il y a, à l'heure présente, très probablement, des milliers de braves soldats qui se figurent comme ça qu'ils sont aux armées et qui n'y sont pas du tout.

Ils ignorent cette étrangeté, et l'ignoreront jusqu'au jour où, s'étant fracturé un bras, une jambe, ou encore, s'étant cassé la tête dans certaines conditions, ils feront appel aux fameuses circulaires 15.298 et 16.776.

En vérité, je vous le dis, le *Journal Officiel* est une source intarissable d'étonnements.

ANDRE NEGIS

La France républicaine et la Guerre

Dans le *Radical* de Paris, M. Armand Charpentier écrit :

Le bureau du Comité exécutif du Parti radical et radical-socialiste a l'intention de faire paraître une manifeste par lequel il exposera l'attitude politique que la parti a conservée depuis les débuts de la guerre et la façon dont il s'est efforcé de maintenir l'Union sacrée. C'est son droit, c'est même son devoir. Il est bon, en effet, que le pays sache de quelle façon, non seulement nos élus, mais nos militants ont collaboré au grand œuvre de la Défense Nationale. Chaque parti, d'ailleurs, peut en faire autant et ce n'est point nous qui protesterons.

Cette nouvelle, cependant, n'a pas été du goût de certains folliculaires de la réaction. Trempant la plume dans l'encrier des anciennes polémiques, ils ont essayé — sans grand succès, d'ailleurs — de décocher quelques traits au parti radical et à ses chefs. Cette petite guerre, à côté de la grande, ne peut que faire sourire.

L'heure n'étant pas aux luttes politiques, il ne nous paraît pas opportun d'engager une discussion sur ce sujet. Cependant, sans nous attarder à des polémiques qui ne pourraient avoir toute l'ampleur nécessaire, il est bon de prendre date pour l'avenir et de montrer à nos adversaires combien il comprennent mal la mentalité de cette France républicaine qui, à défaut de leur admiration, fait celle de l'univers entier.

J'entends bien qu'ils ne nient point — comment pourraient-ils faire autrement, à moins d'être aveugles ? — le courage, l'abnégation, l'héroïsme des milliers et milliers de soldats-citoyens, républicains, radicaux, socialistes qui sont aux armées.

Ils vont même jusqu'à reconnaître leur justice ; là se borne leur vision du grand drame. De ce que des erreurs ont été commises au début des hostilités — erreurs sur lesquelles nous serons les premiers, et pour cause, à réclamer la lumière au moment voulu — ils se plaisent volontiers à insinuer que le Parti radical a fait faillite, que les masses populaires se détacheront de lui, pour aller vers une politique nouvelle.

Laquelle ?... Nos bons apôtres ne le disent point ; mais il est facile de lire leur pensée entre les ligne. S'ils désignent le Parti radical, ce n'est pas à lui qu'ils songent uniquement. Dans la grande armée républicaine, ce parti n'est que le centre. D'autres partis républicains marchent à ses côtés qui, aux heures critiques, font bloc avec lui. Et vous sentez bien que si ces messieurs manquent de tendresse pour les radicaux, ils n'ont aucun amour pour les socialistes, unifiés ou indépendants.

Non, la pensée de nos adversaires est plus complexe ; leurs rancunes sont plus vastes, leurs attaques plus perfides. Ce n'est pas seulement la défaite du Parti radical qu'ils escomptent et dont ils sonnent un glas prématuré, c'est celle de toute la démocratie. Ce qu'ils espèrent, pour parler net, c'est un retour en arrière. La France républicaine étant sortie de la guerre de 1870, pourquoi, se disent-ils, une France réactionnaire ne sortirait-elle pas de la présente guerre ?... Voilà toute leur pensée, voilà tous leurs espoirs.

Eh bien ! non, mille fois non, ils se trompent grossièrement et l'avenir leur réserve des surprises qui ne manqueront pas d'être cruelles... pour eux, s'entend. Sans doute, l'avenir n'est à personne, pas même à Dieu, et encore moins à ses prêtres. Cependant, il y a des heures où il est possible de l'entrevoir par la seule observation des phénomènes qui sont ses générateurs.

Si une évolution sociale se produit au lendemain de la guerre — et c'est fort possible — ce n'est pas en arrière que le flux se fera sentir, mais en avant. Vous souhaitez que le Parti radical disparaisse, messieurs de la réaction ?... Combien imprudent est votre désir !... Si vous aviez une claire notion des événements, vous devriez faire des vœux pour qu'il vive et qu'il demeure demain comme hier, la grande force centrale de l'armée républicaine. Croyez-moi, croyez-moi, ceux qui le quitteraient n'iraient pas à vous ; ils iraient au socialisme.

Dans ce journal, où la pensée est libre, nous n'avons point peur de regarder en face la vérité. Certes, nous n'avons aucune inquiétude sur les destinées de notre parti. Il vivra et il grandira tant qu'il n'aura pas réalisé son programme intégral. Mais nous savons également que, loin d'amoindrir ce programme, loin de l'édulcorer, il devra l'élargir et l'adapter aux nécessités sociales de demain.

Le vent qui souffle des tranchées n'est pas un vent de réaction, ainsi que des esprits aveugles ont une tendance à le croire. Ceux-là qui pendant de longs mois auront bravé la mort pour sauver la liberté de leur patrie et défendre le droit des nations rentreront dans leurs foyers avec une âme éprise de justice et de fraternité sociales. Pour avoir touché le fond de toutes les détresses, pour avoir connu toutes les souffrances, toutes les douleurs, ils auront soif de bonté, de joie, de bien-être.

612e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 4 Avril.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

En Argonne, nous avons canonné les organisations allemandes, notamment dans la région Montfaucon-Malancourt.

A l'ouest de la Meuse, lutte d'artillerie assez violente, depuis Avocourt jusqu'à Malancourt.

A l'est de la Meuse, la nuit a été relativement calme.

Les Allemands n'ont fait aucune tentative sur le front Douaumont-Vaux, rétabli par nos contre-attaques d'hier. Nos batteries se sont montrées particulièrement actives sur les positions adverses dans cette région. L'ennemi a faiblement réagi.

A l'est du bois Le Prêtre, une forte reconnaissance ennemie a été dispersée par notre fusillade.

En Alsace, nos batteries ont pris sous leur feu des convois de ravitaillement sur la route de Thann à Mulhouse.

L'Assemblée des Présidents des Chambres de Commerce

Les bénéfices de guerre. — L'autonomie des ports. — La question des transports.

Paris, 4 Avril.

L'assemblée des présidents des Chambres de Commerce de France a tenu, hier, sa première réunion, au cours de laquelle plusieurs vœux ont été émis. Citons notamment : 1° *Impôt sur les bénéfices de guerre.* A l'unanimité, la résolution suivante sur cette question a été adoptée, disant que le Sénat amendant la loi votée par la Chambre des Députés dans le sens des propositions de la Commission des Finances :

Etablisse une distinction entre les bénéfices exceptionnels des intermédiaires et courtiers, et les bénéfices supplémentaires réalisés par les patentés et les exploitants de mines, tant au point de vue de la procédure de constatation des bénéfices, qu'en ce qui concerne la taxation ;

Mette à l'abri de toute recherche, par des précisions suffisantes, les patentés qui ne doivent pas l'impôt ;

Fasse reposer la taxation, non pas sur des inventions fantaisistes, mais sur des bilans commercialement établis, selon les règles antérieures propres à chaque exploitation ;

Accorde aux industriels ayant procédé à des installations spéciales en vue des fournitures de guerre, des amortissements supplémentaires suffisants ;

Conserve aux agents des Contributions Directes leur rôle de taxateurs, et ne fasse intervenir les Commissions mixtes qu'à titre de juridiction spéciale ;

Fasse concorder, au point de vue du mécanisme fiscal, pour les patentés et les exploitants de mines, et notamment en ce qui a trait à la faculté d'option entre la déclaration et la taxation, les textes nouveaux avec les dispositions de la loi du 15 juillet 1914.

2° *Autonomie des ports :* Après avoir pris connaissance du décret du 25 mars 1916, relatif à la loi du 5 janvier 1912, l'assemblée des présidents :

Considérant que les Chambres de Commerce sont particulièrement qualifiées pour apprécier les conditions les plus favorables dans lesquelles peuvent être assurés les services du port, demande instamment que si les Chambres de Commerce intéressées croient devoir émettre un avis défavorable à l'institution du régime de l'autonomie, il ne puisse être passé outre à leurs délibérations.

Travaux des ports : Sur la demande de la Chambre de Commerce d'Honfleur, qui fait ressortir la nécessité de tirer parti, dans les circonstances actuelles, de toutes les ressources dont notre commerce maritime peut disposer, l'assemblée des présidents :

Considérant que les travaux d'aménagement des petits ports, actuellement autorisés ou en cours d'exécution, permettraient une meilleure utilisation de ceux-ci, émet le vœu qu'il soit fait toute diligence en vue de presser le plus possible leur achèvement.

3° *Pénurie du matériel de transport :* L'assemblée des présidents :

Considérant que l'encombrement des ports est une des causes de la hausse des frets, et par suite de l'incidence de celle-ci de la hausse des marchandises importées ;

Considérant que cet encombrement résulte en partie de la lenteur avec laquelle il est procédé à l'enlèvement des marchandises et à leur acheminement vers le lieu de destination définitive ;

Emet le vœu que, pour dégager les ports, il est indispensable que les réseaux de chemins de fer fassent accélérer le retour des wagons vides affectés au trafic de chaque port.

4° *Question des transports commerciaux :* L'assemblée renouvelle ses vœux antérieurs relatifs à l'amélioration des transports commerciaux, tant par voie ferrée que par voie navigable.

La Bataille navale est-elle prochaine ?

M. Archibald Hurd examine, dans le *Daily Telegraph*, les possibilités d'une grande bataille navale.

Selon lui, l'amiral von Tirpitz aurait voulu attaquer la flotte britannique pendant que les glaces de la Baltique paralysaient la flotte russe. Cette idée paraît avoir été abandonnée depuis le départ du secrétaire d'Etat de la Marine. L'activité des sous-marins allemands montre que le gouvernement ne tient pas à jouer le tout pour le tout à bref délai. Les députés nationaux-libéraux et catholiques, parfois très bien informés sur les projets de l'Amirauté allemande, n'accepteraient pas le risque d'une rupture des relations diplomatiques avec les Etats-Unis et les autres Etats neutres s'ils croyaient qu'avant peu un grand combat dans la mer du Nord pût apporter très prochainement une décision sur mer.

Par contre, M. Hurd estime que les Allemands se serviront de leurs zeppelins et de leurs nouveaux sous-marins pour diriger une attaque contre les forces navales anglaises.

« Personne ne peut lire en ce moment, écrit-il, les revues navales américaines sans être frappé de l'insistance avec laquelle les rédacteurs parlent de surprises possibles dans la mer du Nord. Les Etats-Unis sont la seule puissance navale ayant des attachés navals en Allemagne et en Autriche ».

L'écrivain du *Daily Telegraph* constate que les officiers de marine américains sont placés dans une meilleure situation que leurs collègues pour juger des possibilités de l'avenir.

IL Y A UN AN

Lundi 5 Avril

Au sud-est de Saint-Mihiel, dans le bois d'Ailly, nous enlevons trois lignes de tranchées allemandes et maintenons les positions conquises autour de Regniéville dans une partie des retranchements ennemis.

Sur le front oriental, progression russe en Pologne ; dans les Karpathes, nouvelle bataille autour de Bartfeld et nombreux prisonniers autrichiens ; autour de Czernovitz, sanglant combat.

Dans la mer Noire, le Gœben *et le* Breslau, *qui tentent d'affronter l'escadre russe, reçoivent de nombreux obus.*

Un Jugement intéressant d'un Tribunal australien

Le dernier courrier des Indes dit le *Courrier Colonial*, nous apporte une nouvelle d'un intérêt tout particulier.

Il s'agit d'un jugement d'une grande importance non seulement pour la Grande-Bretagne, mais aussi pour la France et en particulier pour le Tonkin, qui vient d'être rendu par la Cour d'appel australienne sur une question intéressant la situation commerciale de l'Angleterre après la guerre.

Un procès, au cours duquel il fut démontré que les maisons allemandes avaient presque le monopole du marché du zinc en Australie, fut engagé par la « Corporation du zinc », qui possède des mines à Broken Hill (Australie) et qui s'était engagée par contrat à fournir à MM. Hirsch et fils, de Halberstadt (Allemagne), de 350.000 à 385.000 tonnes de minerai de zinc concentré.

Une clause du contrat prévoyait qu'en cas de guerre, la convention ne serait pas annulée, mais simplement suspendue jusqu'à la fin des hostilités. La Société demandait au tribunal de prononcer la nullité du contrat.

Le juge Bray jugea en ce sens et l'affaire étant venue en appel, la Cour d'appel confirma ce jugement.

« Il serait enfin temps, dit le juge Swinden Eady, que l'on prenne des mesures pour changer cette ligne de conduite qui consiste à sauvegarder les droits de nos ennemis en vertu de contrats qui leur permettront, une fois la paix signée, de reprendre de suite l'hégémonie sur les marchés de ce pays. »

LA GUERRE

La Bataille de Verdun

La preuve de la supériorité des troupes françaises

Paris, 4 Avril.

Le Conseil des ministres, réuni, ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré, s'est entretenu de la situation diplomatique et militaire.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 4 Avril.

Après vingt jours de bataille, intermittente mais par moments extrêmement violente, nous nous retrouvons exactement au point où nous étions. Les maigres résultats obtenus par l'ennemi, durant ces quatre dernières journées, au cours desquelles il a multiplié les assauts les plus sanglants, lui ont été ravis par notre contre-attaque.

Ainsi, chaque fois que les Allemands ont avancé de quelques centaines de mètres, au prix de lourdes pertes et d'efforts très opiniâtres et très longs, ils nous a suffi d'une contre-offensive pour les refouler, quand notre commandement a jugé que les positions en valaient la peine.

Nous demeurons presque toujours sur la défensive, laissant l'ennemi s'emparer de positions sans valeur, tout en les lui faisant payer très cher, puis, quand nous prenons l'offensive, nous le refoulons vigoureusement.

Il n'y a pas de preuve plus probante de notre supériorité dans cette bataille formidable, qui dure depuis plus de quarante jours, et qui n'est pas près de finir. Voilà un mois que le kronprinz s'épuise sur la même ligne sans pouvoir la dépasser. A ce compte, il n'est pas encore à Verdun, dont les journaux d'Outre-Rhin célébraient la chute imminente dès le début des opérations.

Après son échec d'hier, l'ennemi n'a que faiblement réagi dans la nuit, comme le dit le communiqué. Nous attendons de pied ferme ses nouvelles attaques. Elles n'auront pas plus de succès.

Notre aviation continue à se couvrir de gloire, et notre artillerie poursuit ses exploits sur le front, tout en se renforçant considérablement.

Encore quelque temps, très peu de temps, et nous aurons de quoi répondre avantageusement aux berthas *des Boches.*

MARIUS RICHARD.

SUR NOTRE FRONT

Dans les Flandres

Communiqué officiel anglais

Londres, 4 Avril.

Le général Haig fait le communiqué officiel suivant :

Hier, un aviateur britannique a abattu un aéroplane allemand dans le voisinage de Lens. Un autre aviateur a attaqué et chassé cinq aéroplanes allemands après avoir combattu avec deux d'entre eux.

Ce matin, de bonne heure, à Saint-Eloi, nous avons attaqué un entonnoir que les Allemands occupaient depuis le 30 mars. Nous nous en sommes emparés et avons établi notre ligne au delà, après avoir fait 88 prisonniers, dont quatre officiers.

Notre artillerie a été active aujourd'hui dans ces parages.

NOS ALLIÉS ET NOUS

Une dépêche du général Joffre au général Cadorna

Rome, 4 Avril.

Le général Joffre a répondu au général Cadorna par la dépêche suivante :

Grand quartier général, 2 Avril.

De toute mon âme, je vous remercie, mon général, pour la chaleureuse sympathie que vous avez bien voulu m'exprimer au moment de quitter la France. Pendant que vous honoriez mes soldats de votre visite, vous avez aperçu dans leurs regards la fierté qu'ils éprouvaient : vous y avez lu une foi ardente et une sûreté inébranlable. Votre visite laissera une impression profonde sur tous ceux qui vous ont approché.

Nos officiers sont fiers du jugement que vous avez porté sur notre armée ; ils ont senti que vous êtes des nôtres, de notre race et que le même idéal flambe en vous. Dites à nos frères d'armes italiens que notre cœur bat à l'unisson du leur et que nous suivons avec un intérêt passionné leurs opérations.

Je garde personnellement, mon général, un souvenir reconnaissant de votre franche et affectueuse camaraderie et vous prie d'exprimer à ceux qui vous ont accompagné l'assurance que leur cordialité a conquis la sympathie unanime des officiers français.

JOFFRE.

Le général Cadorna est enthousiaste de la France

Il ne croit pas que les Allemands puissent prendre Verdun

Paris, 4 Avril.

On mande d'Udine, à la Liberté :

J'ai pu approcher un des officiers qui ont accompagné le général Cadorna dans son voyage en France, et j'ai recueilli ses impressions et celles du généralissime italien à la suite de sa visite sur les fronts français, anglais et belge.

Ce que nous avons vu sur le front français, est simplement magnifique. La France et l'Angleterre ont amoncelé, tout le long du front, dans d'innombrables dépôts des soldats, des canons et des munitions, en telle quantité, que nul événement ne peut désormais prendre au dépourvu le commandement des Alliés.

Nous avons constaté aussi, et partout, une admirable organisation défensive qui met à l'abri de toute surprise.

La France peut avoir pleine confiance dans son armée et dans ses chefs.

Parlant de Verdun, qu'il a visité, l'officier italien exprima toute son admiration pour la vaillance et pour l'héroïsme des troupes françaises et pour la bravoure calme et réfléchie de leurs chefs.

A la guerre, dit-il, toutes les surprises sont possibles, mais je serais bien déçu si l'admirable résistance française n'avait pas raison de l'entêtement désespéré des Allemands. Je crois sincèrement, et fermement, que Verdun ne sera pas pris. Telle est aussi l'opinion de mon chef, le général Cadorna, qui est revenu en Italie, je peux vous l'affirmer, enthousiaste de la France, de ce qu'elle a fait, de ce qu'elle fait de sa puissante organisation militaire, de l'élan de ses troupes, de l'habileté de ses généraux.

La visite des parlementaires russes

Pétrograde, 4 Avril.

Hier soir, sous la présidence de M. Rodzianko, a eu lieu une séance secrète, sur la question du voyage des députés de la Douma en Angleterre, en France et en Italie, et leur participation à la conférence économique de Paris.

A cette séance, ont assisté et ont donné des explications, les ministres Sazonoff, Bark, Naoumoff, Jhakhovskoi et Pokrovski.

La députation sera composée des onze députés suivants : Prosininiff, représentant le bureau ; Chingareff, président de la Commission de Défense Nationale, et des représentants des partis : M. Markoff, pour la Droite ; M. Tehikhatoheff, pour le parti nationaliste ; le comte Bobrinski, pour le parti national-progressiste ; M. Kroupenski, pour le Centre ; M. Engelhard, pour les octobristes ; M. Zinovieff, pour les octobristes de Gauche ; M. Efrenoff, pour les progressistes ; M. Miliukoff, pour les cadets ; M. Ratcykovski, pour les Polonais. Il est possible que la députation s'arrête à Stockholm.

La Bataille de Verdun

La reprise du bois de la Caillette

Paris, 4 Avril.

Le combat de dimanche, dit le *Daily Mail*, s'est livré sur une ligne de deux milles d'étendue ; les Allemands attaquant en vagues successives ; le matin, l'artillerie avait donné de toute sa puissance tirant un feu nourri sur les deux flancs français. Dans l'après-midi, les canons furent réduits au silence et l'infanterie combattit de trois à sept heures. Les Allemands étaient décidés à prendre le bois de la Caillette avec pour but de se mettre en contact plus étroit avec leurs forces dans le fort de Douaumont.

Une première colonne d'attaque fut obligée de reculer devant un tir de barrage qui prouva que les batteries françaises étaient sorties du bombardement de la matinée sans y avoir subi de dégâts appréciables. Une seconde colonne débouchant des bois vers le nord du village de Vaux entra en action sur les côtés est et nord du bois de la Caillette. Une troisième colonne suivit la route encaissée qui conduit de Vaux jusqu'au fort de Douaumont, tandis qu'une quatrième colonne s'avançait à la gauche de cette route.

Ces deux dernières colonnes s'élancèrent toutes deux sur le côtés est du bois de la Caillette. Depuis le moment où elles débouchèrent en terrain découvert, elles se trouvèrent sous un feu nourri et eurent à souffrir infiniment ; mais les Allemands firent le meilleur usage possible des facilités que leur offrait le terrain et finalement gagnèrent le couvert du bois ; ils furent perpétuellement renforcés et graduellement les Français se retirèrent devant leurs masses grossissantes, afin d'éviter le risque de se voir enveloppés.

Lorsque enfin les Allemands crurent que le bois leur appartenait, les Français déclanchèrent une contre-attaque vigoureuse, et pied à pied refoulèrent l'ennemi, le rejetant de tout le bois, sauf de la partie Nord. Sans tenir compte de leurs pertes formidables, à la fin de la journée, tout ce que les Allemands pouvaient prétendre avoir gagné ne se chiffrait que par 500 mètres de terrain et encore, d'après les dernières nouvelles de cette nuit, une grande partie de ce terrain même leur a été repris déjà.

A ce compte-là, il faudrait un an aux Allemands et une dépense d'un million d'hommes pour prendre Verdun.

Nos succès dans les derniers combats

Paris, 4 Avril.

Le Petit Journal *donne les détails suivants :*

L'évacuation de nos tranchées voisines de Malancourt s'était effectuée si discrètement que les Allemands ne s'en étaient pas aperçus ; ils croyaient donc que ces tranchées étaient toujours occupées. Pendant la matinée et une partie de la journée le bombardement ennemi fit rage sur ce point vide de défenseurs ; des milliers de projectiles furent ainsi dépensés en pure perte.

A 6 heures du soir, lorsque les Allemands estimèrent que le terrain était suffisamment bouleversé, ils lancèrent de gros effectifs à l'assaut ; les premières vagues allaient atteindre le but, lorsque, tout à coup, un feu terrible de mitrailleuses et d'infanterie, parti de nos nouvelles positions sur la rive du ruisseau de Forges, arrêta net leur élan. Pendant qu'un ouragan de fer fauchait l'ennemi de front, nos 75, postés en batterie sur nos défenses de Béthincourt, ouvraient un feu terrible de flanc sur les colonnes qui venaient renforcer les premières lignes.

Ce fut pendant quelques minutes un véritable carnage ; des rangs entiers étaient abattus ; le désordre ne tarda pas à se mettre parmi les assaillants restés indemnes, qui se

hâtèrent dans une course éperdue de regagner les tranchées d'où ils étaient partis. Ce succès, important par le nombre des ennemis mis hors de combat, ne nous a coûté aucune perte.

Sur la rive gauche de la Meuse, nous avons continué les contre-attaques commencées pour chasser les Allemands de la partie du bois de la Caillette qu'ils occupaient encore. La lutte a été des plus chaudes. Pendant la nuit, nos vaillants, obéissant à la consigne qui leur avait été donnée, étaient parvenus à regagner une partie du terrain perdu ; mais l'ennemi avait profité de l'obscurité pour organiser en arrière de la première ligne de feu des obstacles formidables ; il avait abattu par places des arbres pour en former des barricades successives dont la défense était confiée à des troupes fraîches vivement amenées en renforts.

Lorsque le jour parut nos soldats se trouvèrent en présence de ces obstacles dont il fallut faire pour ainsi dire un siège en règle. Mais rien ne pouvait décourager leur ardeur. Avec des cartouches de mélinite et des grenades, ils firent des trouées dans ces barricades et, lentement mais sans arrêt, ils refoulèrent les défenseurs jusqu'à l'extrême lisière du bois. A la fin de la journée, le but recherché par nous était atteint.

Profitant de ce que l'ennemi avait quelque peu dégarni le village de Vaux pour porter secours à ses unités engagées dans le bois de la Caillette, notre commandement ordonna, vers le soir, une contre-attaque sur le village de Vaux. On sait que notre front avait été reporté la veille sur l'étang de Vaux, et cet étang est situé à l'extrémité ouest du village. C'est de là que s'échappe le ruisseau de Vaux qui descend dans la plaine de Wœvre et, après y avoir décrit des méandres, va se jeter dans la rivière d'Orne.

Débouchant des lignes de tranchées établies près de l'étang, nos colonnes s'élancèrent à l'assaut des premières maisons du village. L'attaque fut menée si résolument qu'elle réussit à nous faire prendre pied dans ses maisons en ruines. Nos soldats ne tardaient pas à rentrer en possession de toute la partie du village que, sous l'action de la grosse artillerie ennemie, ils avaient été obligés précédemment d'abandonner.

La tactique du général Pétain

Londres, 4 Avril.

A la suite d'une longue visite qu'il vient de faire sur le front français, le colonel Repington télégraphie au Times *un article qui n'a pas moins de deux colonnes sur les opérations qui ont lieu devant Verdun et dans lequel l'auteur décrit les méthodes du général Pétain.*

Dans cet article, le colonel Repington considère la situation comme très satisfaisante et admire la façon merveilleuse dont le commandant des forces françaises utilise l'artillerie lourde et l'artillerie de campagne. Le critique militaire du *Times* estime qu'il est fort heureux que le kronprinz commande les armées allemandes devant la grande forteresse de l'Est, car il est au-dessous de tout comme chef d'armée. Il est hors de doute qu'il aurait été depuis longtemps relevé de son commandement s'il n'avait été le prince héritier d'Allemagne.

Le général Pétain dirige la bataille qui dure depuis le 21 février avec une résolution et une persévérance admirables qui expliquent la confiance sans limite des Français dans une victoire finale. On se rend compte que déjà la victoire morale est complète ; au surplus, comme il existe à l'ouest de la Meuse huit autres positions au moins aussi fortement organisées, un succès allemand à Verdun n'apporterait pas à la situation de bien grandes modifications, la glorieuse armée française recommencerait ses exploits après avoir infligé à l'ennemi des pertes sans précédent.

Quels hommes magnifiques que ces soldats français, dit le colonel Repington. Je leur ai rendu visite dans leurs tranchées, Je les ai vus allant à la bataille et en revenant. J'ai remarqué leur magnifique discipline et leur gaieté et j'ai admiré les bons rapports qu'ils avaient entre eux et avec leurs officiers.

Je crois que jamais le moral de l'armée française n'a été supérieur. Les Français ont confiance en leur chef et en eux-mêmes, ils croient à la victoire et ils sont décidés à vaincre.

Le colonel Repington donne ensuite un court aperçu de la distribution des forces allemandes sur le front occidental, et il ajoute que d'après cette distribution on doit supposer que ou bien les Allemands ont l'intention d'attaquer les Anglais, ou bien qu'ils s'attendent à être attaqués par eux. Il existe une troisième hypothèse, à savoir que les Allemands retireraient les divisions qu'ils ont en réserve devant le front britannique pour les envoyer à Verdun, mais cette opération prendrait au moins huit jours, elle n'échapperait pas à la vigilance des Anglais qui ne resteraient pas inactifs.

Il est désagréable pour nous, dit en terminant le colonel Repington, que nous ne combattions pas quand nos amis luttent si vivement, mais nous verrons plus tard.

Un député deux fois blessé reçoit la Légion d'honneur

Paris, 4 Avril.

Le duc de Rohan, député du Morbihan, deux fois blessé en huit jours sur le front de Verdun, est actuellement à peu près rétabli et, hier, il a quitté la capitale pour Bar-le-Duc, où il va recevoir de la main de son chef la croix de la Légion d'honneur pour sa belle conduite devant l'ennemi.

Le Budget de l'Angleterre

Le chancelier de l'Echiquier l'expose à la Chambre des Communes. — Les impôts nouveaux

Londres, 4 Avril.

A la Chambre des Communes, dans la séance de cet après-midi, M. Mac-Kenna, chancelier de l'Echiquier, a exposé le budget de l'année financière allant du 1er avril au 31 mars 1917.

Le chancelier a déclaré au début de son discours qu'il avait établi son projet sur la base que la guerre durerait pendant toute l'année financière prochaine. Les dépenses de l'année précédente s'élèvent à 1.559 millions de livres sterling, soit 31 millions de moins que les premières évaluations ne l'avaient fait prévoir.

L'aide financière accordée aux Alliés représente 264 millions de livres sterling et les avances aux Dominions 52 millions, soit, en tenant compte de certaines déductions, un total de 313 millions, alors que les estimations premières étaient de 354 millions pour les Alliés et 68 millions pour les Dominions. C'est une économie de 31 millions sur l'année dernière et de 107 millions sur les estimations.

Les revenus ont excédé de 32 millions de sterling les évaluations premières et furent de 337 millions de sterling. Le déficit, qui est de 1.222 millions, est couvert par 600 millions obtenus par l'emprunt de guerre, 154 millions résultat de la vente de valeur, 50 millions de l'emprunt franco-anglais et enfin par la vente des bons du Trésor.

La dette du pays à la fin du mois de mars était de 2.140 millions. Le crédit britannique a admirablement résisté à l'extraordinaire épreuve de cette guerre.

Après avoir insisté sur la nécessité de strictes économies au cours de la prochaine année financière, M. Mac-Kenna a exposé les évaluations pour la nouvelle année financière : revenu probable, 509 millions de sterling ; dépenses probables, armée et marine, 1.150 millions ; avances probables aux Alliés et aux Dominions, 450 millions ; soit, avec les autres chapitres du budget, un total de dépenses probables de 1.825 millions par an, et de 5 millions de sterling par jour. Le déficit probable est de 1.323 millions.

M. Mac-Kenna a déclaré qu'on commettrait une erreur en demandant à la nation des sacrifices excessifs. L'impôt sur le revenu sera de 5 shilling par livre à son degré le plus élevé. L'impôt additionnel sur le revenu subira un accroissement très léger et sera de 1 shilling 6 pense par livre pour le revenu gagné. Cette augmentation produira 43 millions et demi de livres sterling. L'impôt supplémentaire sur le revenu ne sera pas modifié.

Le chancelier de l'Echiquier propose ensuite des impôts nouveaux sur les billets de théâtre et de cinéma, les matches de football, les courses de chevaux. En outre des droits additionnels seront établis sur le sucre, le cacao, la chicorée, le café, les allumettes, les eaux minérales non naturelles. Les taxes sur les autos et sur les motocyclettes seront doublées pour les moteurs de moins de 16 chevaux, et triplées pour les moteurs plus puissants. Les nouveaux impôts produiront environ 65 millions de livres.

La taxe sur les bénéfices de guerre qui était de 50 %, sera élevée à 60 %.

LA GUERRE EN ORIENT

Dans les Balkans

Sur le front franco-anglais

Le duel d'artillerie a repris

Salonique, 4 Avril.

Hier, il y a eu une reprise intense de la canonnade et un duel prolongé d'artillerie.

Avant-hier, au camp serbe de Macédoine, situé à sept kilomètres de Topsin, une messe de *Requiem* a été célébrée à la mémoire des soldats serbes tombés pendant l'incursion des Bulgares à Valandovo. Assistaient à la cérémonie, le général Bailloud, accompagné de son état-major ; le colonel Markovitch et tous les officiers supérieurs de l'armée serbe qui sont actuellement à Salonoique.

Le général Bailloud, au nom du général Sarrail, absent, a décerné la Croix de guerre à deux officiers et cinq soldats serbes.

Après la cérémonie, un régiment serbe a défilé aux accents de la *Marseillaise*.

Les Alliés à Corfou

Les sous-marins ennemis ont semé des mines autour de l'île

Londres, 4 Avril.

Suivant une information digne de foi, les sous-marins autrichiens et allemands ont semé des mines devant Corfou ; les navires de guerre sont occupés à relever ces mines.

En Albanie

L'avance des troupes italiennes vers l'Epire du Nord

Londres, 4 Avril.

Suivant le *Messager d'Athènes*, on apprend d'Argyrocastro que des troupes italiennes avancent vers l'Epire du Nord et occupent des positions sur toute la frontière de l'Epire.

LA GUERRE AÉRIENNE

L'Angleterre doit s'attendre à de nouveaux raids de zeppelins

Londres, 4 Avril.

Sur l'invitation du Foreign Office, un certain nombre de journalistes neutres ont visité le lieu d'internement de l'équipage du zeppelin *L-15*, naufragé dans les circonstances que l'on sait. L'un des visiteurs a fait cette remarque que les prisonniers, 12 officiers et 15 hommes, paraissent surpris d'être traités avec des égards que ne méritent pas les tueurs d'enfants qu'ils sont. C'est ainsi que le lieutenant Kuehne, marié depuis huit jours seulement, a obtenu qu'un télégramme soit envoyé à sa jeune femme pour la rassurer. L'un des prisonniers a déclaré que des raids plus importants allaient être effectués sur l'Angleterre.

Le raid des avions alliés sur les aérodromes de Belgique

Londres, 4 Avril.

L'aérodrome allemand de Houttave, près Zeebrugge, a été complètement détruit au cours du récent raid des Alliés. Les dégâts à l'aérodrome de Zeebrugge sont moindres et on procède à des réparations.

Vingt aéroplanes sur les quatre-vingt-dix qui se trouvaient dans les cinq aérodromes allemands de Flandre ont été détruits.

Un hydravion allemand capturé dans la mer du Nord

Paris, 4 Avril.

Un de nos contre-torpilleurs en patrouille dans la mer du Nord a recueilli un hydravion allemand, qui avait une aile cassée ; l'appareil a été amené à Dunkerque avec les deux aviateurs qui le montaient.

Si le « L.-15 » pouvait servir à un raid aérien sur l'Allemagne !...

Londres, 4 Avril.

L'Institut aéronautique de Grande-Bretagne a envoyé un télégramme aux ministres de la Guerre et de la Marine pour leur demander qu'on s'efforce sans retard de sauver l'épave du zeppelin qui a sombré dans la Tamise.

L'Institut prétend qu'avant trois mois le zeppelin pourrait être employé contre l'ennemi.

Le raid d'avions autrichiens sur Milan

Les aviateurs ont été faits prisonniers

Rome, 4 Avril.

Le *Giornale d'Italia* apprend d'Udine que les aviateurs autrichiens qui ont été faits prisonniers, il y a quelques jours, avec deux avions, sont ceux qui, avec les mêmes appareils, ont fait, il y a quelques semaines, une incursion sur Milan.

Le commandant de l'escadrille porte une médaille d'or qui lui a été conférée comme prix pour cette entreprise.

Trois hydravions autrichiens abattus près d'Ancône

Rome, 4 Avril.
(Officiel).

Lundi, vers 15 heures et demie, des hydravions ennemis ont fait leur apparition sur Ancône appuyés par deux torpilleurs qui se tinrent très au large. Attaqués par les batteries aériennes d'un train armé et par quatre de nos avions, les hydravions s'éloignèrent, mais trois furent abattus. L'un d'eux, le « L.-3-71 », tomba à la mer et fut capturé, un second tomba à la mer et brûla, le troisième coula pendant qu'on le ramenait au port. Les dégâts matériels ne sont pas importants, mais on a à déplorer trois morts et onze blessés.

Rome, 4 Avril.

Commentant le raid aérien autrichien sur Ancône, le *Messaggero* dit que la défense aérienne commence à donner partout de bons résultats. Il ajoute que la nouvelle direction des services aériens avait accompli, dans les derniers mois, un travail très actif et profitable à l'organisation et au développement des escadrilles défensives et offensives, ainsi qu'aux batteries aériennes.

Hier, à Ancône, on a employé, pour la première fois, avec succès, des batteries antiaériennes et des trains blindés. Le raid autrichien s'est transformé par eux en un vrai désastre, tandis que l'incursion des excellents avions italiens sur Adelberg était accomplie heureusement malgré les tentatives d'attaque de plusieurs avions ennemis.

Les innocentes victimes d'Ancône commencent à être vengées. La barbarie autrichienne ne pourra plus sévir impunément contre les vieillards, les femmes et les enfants.

La Piraterie allemande

Le torpillage du « Portugal »

La protestation du gouvernement russe

Pétrograde, 4 Avril.

Le gouvernement impérial a adressé, le 2 avril, à tous les gouvernements étrangers, la note suivante :

Le navire-hôpital russe « Portugal », monté par un équipage russo-français, ayant à bord le personnel médical sanitaire de rigueur, naviguait dans la mer Noire à destination d'Ofou ; le 30 mars, à 8 heures et demie du matin, il stoppa à la hauteur du cap Fathie pour permettre à un des bateaux qui l'accompagnait d'épuiser l'eau qui gênait sa marche.

A ce moment, un sous-marin allemand approcha du bâtiment immobile, en fit le tour et sans le moindre avertissement préalable, lui lança coup sur coup, deux torpilles à une distance d'environ 50 mètres ; une manqua son but, l'autre éclata dans le compartiment des machines. Le navire coula immédiatement ; un torpilleur russe qui se trouvait à proximité put sauver 158 personnes sur 273 qui étaient à bord, dont 14 dames de la Croix-Rouge, 50 médecins, des infirmiers et des infirmières, et des matelots russes et 29 matelots français périrent.

Le « Portugal » portait tous les signes distinctifs de la convention spéciale signée en 1907 à La Haye et décidant l'application à la guerre maritime des principes de la convention de Genève. Un échange de notes a eu lieu entre les gouvernements russe, turc et bulgare qui acceptèrent ces mêmes immunités.

Les conditions dans lesquelles l'attentat a été opéré excluent toute possibilité de méprise de la part du sous-marin. L'attentat a été conscient et voulu. Le gouvernement impérial proteste formellement devant les gouvernements avec lesquels il est en état de guerre contre cette nouvelle violation des lois et coutumes de la guerre et contre le mépris persistant des conventions et des traités. Le gouvernement voit dans ce crime non seulement une infraction flagrante aux droits des gens, mais un acte de vulgaire piraterie. Il en fait juge la conscience des peuples civilisés.

Le texte de ce télégramme a été communiqué sous forme de note verbale aux ambassades d'Espagne et des Etats-Unis le 2 avril, sous le numéro 261, précédé de la phrase suivante :

Le gouvernement impérial a l'honneur de prier les ambassades d'Espagne et des Etats-Unis d'Amérique de bien vouloir porter à la connaissance des gouvernements d'Allemagne, d'Autriche-Hongrie et de Turquie les faits suivants contre lesquels il proteste.

L'indignation en Russie

Pétrograde, 4 Avril.

Hier, à la séance du Conseil d'Empire, M. Yordanoff, membre du Conseil, a prononcé un vibrant discours relatif au coulage du *Portugal*, qui se termine ainsi :

« Quatre puissances font la guerre à la Russie, mais nous connaissons tous le nom de l'infâme ennemi qui a transformé la guerre en un énorme méfait. Je fais appel au Conseil de l'Empire pour stigmatiser une fois de plus ce nom devant le monde entier et exprimer ma profonde indignation devant cet acte de cruauté honteux et absurde. »

M. Gourko, confirmant les paroles du précédent orateur, dit :

« Je suis sûr que l'heure de la vengeance est proche où le sang innocent et les larmes versées produiront des fruits abondants répandant une bonté encore plus grande parmi les peuples civilisés et refoulant les Teutons à la place qu'occupent les barbares. »

Le président du Conseil de l'Empire proposa ensuite à l'assemblée d'honorer la mémoire des victimes du *Portugal* ; tous les membres se levèrent en signe d'adhésion.

Pétrograde, 4 Avril.

A la Douma d'Empire, M. Rodzianko, président de l'assemblée, prononce les paroles suivantes :

« Un sous-marin ennemi a coulé dans la mer Noire le navire-hôpital *Portugal*, spécialement reconstruit et aménagé pour servir au but sacré des soins aux blessés et qui avait à son bord des personnes pénétrées de l'esprit d'abnégation et animées du seul désir de soulager les souffrances des victimes de la guerre. L'ennemi, qui a agi en connaissance de cause, puisque le *Portugal* portait tous les signes réglementaires de la Croix-Rouge, a donc oublié toutes les lois divines et humaines et perpétré un crime sans nom en mettant à mort traîtreusement cent vingt hommes désarmés. Je vous propose d'honorer la mémoire de ces victimes. »

Tous les députés se lèvent.

M. Asquith en Italie

LA VISITE SUR LE FRONT

Rome, 4 Avril.

Hier, le roi, accompagné de M. Asquith, qu'il avait retenu à déjeuner, avec sa suite, s'est rendu sur divers points du front.

La visite s'est continuée ce matin, sous la haute direction du roi.

M. Asquith a été partout l'objet de très vives acclamations.

Aujourd'hui, après un déjeuner au quartier général, les généraux Cadorna et Porro ont accompagné M. Asquith à la gare.

Salué par les autorités civiles et militaires, M. Asquith, a quitté, par train spécial, la zone de guerre.

En France

L'avancement de l'heure légale

Paris, 4 Avril.

La Commission de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a entendu M. Honnorat et M. Painlevé, ministre de l'Instruction publique, sur la proposition déposée par M. Honnorat, d'avancer l'heure légale pendant la durée de la guerre.

La Commission a approuvé la proposition à l'unanimité, et nommé M. Malavialle rapporteur.

A travers les Journaux

Paris, 4 Avril.

La *Victoire*. — L'inévitable scission. — De M. Hervé :

Il s'agit de savoir si nous allons continuer à être un parti de verbalisme révolutionnaire, effrayant, par nos attitudes ou nos discours, le gros de la nation, nous condamnant à une opposition stérile et dangereuse, qui sera d'autant plus désastreuse pour le pays qu'il n'aura pas de trop de tous ses enfants et de tous ses partis pour le sauver des suites de l'épuisante saignée ; ou bien, si, cessant de faire peur, ouvrant nos rangs à toutes les âmes assoiffées de justice et à toutes les intelligences éprises d'une organisation rationnelle de la société, nous allons devenir un grand parti d'organisation et de réalisation.

Il s'agit de savoir si, après la guerre, nous allons continuer à perdre notre temps à bêler la révolution sociale — Sans d'ailleurs avoir aucune chance désormais de la réussir — Ou si, après avoir aidé autrefois les autres fractions du parti républicain, à fonder la République laïque, nous n'allons pas les convier fraternellement à fonder avec nous, demain, la République économique, ou, comme disaient nos pères de 1848, la République démocratique et sociale.

On a le temps, me direz-vous, pour faire son choix. Rien de pressé, en effet, si les socialistes de Zimmerwald se soumettent à la majorité du parti. Le choix presse, au contraire, si, comme ils paraissent disposés, ils se révoltent contre ses décisions. Tant mieux si l'inévitable scission ne se produit qu'après la guerre, mais il est bon que chacun, dès maintenant, interroge sa conscience.

En tout cas, la question est posée.

Le *Petit Journal*. — Ils ne rompront pas notre front. — Du général Berthaut :

En continuant à appliquer la même méthode, l'armée allemande mettrait des années à rompre notre front. Elle ne rompra rien, ni ne percera rien, quelque temps qu'elle y mette, fût-ce des années, à moins qu'elle n'arrive à battre notre armée et à la mettre en déroute.

Mais, franchement, je ne crois pas qu'elle puisse l'espérer, quelle que soit sa confiance. Telle n'est pas d'ailleurs son ambition. Si elle arrivait jamais à prendre Verdun, ce serait le comble de ses vœux. Or, en supposant que Verdun finisse — Dieu sait quand ! — par être pris, l'armée allemande, si elle existe encore après avoir pris Verdun, qui aura joué plus que son rôle, n'en aura pas moins devant elle l'armée française, laissant Verdun en dehors de ses lignes, comme aujourd'hui Verdun est en dedans.

Et voilà tout !

AU CONSEIL DE GUERRE DE PARIS

L'affaire Lombard, Garfunkel & Cie

Quatrième audience

Paris, 4 Avril.

L'audience est ouverte à une heure. Elle débute par l'interrogatoire du docteur Saint-Maurice. Ce dernier prétend qu'il donnait au docteur Lombard la moitié de ce qu'il recevait comme honoraires pour les certificats et les consultations. Le docteur Lombard prétend, au contraire, qu'il n'a rien reçu pour les certificats délivrés par le docteur Saint-Maurice.

Le président passe ensuite à l'interrogatoire de Grandmaison, secrétaire du 3e bureau de recrutement, où siégeait le docteur Laborde.

— J'étais chargé, dit-il, de faire passer au président les bulletins des hommes présentés à la réforme. J'ai vu ainsi réformer Ledebourg et Neudier. Postérieurement, je les ai rencontrés et ils m'ont remis une certaine somme pour fêter leur réforme comme un événement heureux.

Le président interroge ensuite les « clients » des sous-officiers ou des soldats dont quelques-uns portent la Croix de guerre.

Malcuit, du 47e d'infanterie, raconte qu'il a fait la connaissance de Dubosc chez une tierce personne et que Dubosc l'a conduit jusqu'à la porte de Neuilly avec un bulletin pour l'hôpital 38, à Neuilly. Avant de le quitter, Dubosc lui demanda les 200 francs destinés comme don à l'hôpital. Dubosc déclare que Lombard était présent, et que c'est lui qui demanda et empocha les 200 francs. Le docteur Lombard proteste énergiquement.

La séance est renvoyée à demain, une heure.

La Journée Parlementaire

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 4 Avril.

La séance est ouverte à 3 heures 15, sous la présidence de **M. René Renoult**, vice-président.

La culture des terres abandonnées

La Chambre reprend la discussion du projet de loi sur la mise en culture des terres abandonnées et l'organisation du travail agricole pendant la guerre.

Un contre-projet de MM. Jobert et Turmel ayant été repoussé à la dernière séance, l'article premier du projet de la Commission vient en discussion.

M. Compère-Morel a la parole pour développer son amendement, qui tend à modifier comme suit la fin du premier alinéa : « Si dans les 15 jours de l'envoi les travaux ne sont pas entrepris, le maire aura le droit de réquisitionner ces terrains, et il pourra les livrer, pour être mis en culture, au Comité communal d'action agricole, constitué par décret. » En modifiant ainsi l'article 1er, l'orateur explique qu'il entend rendre la loi plus impérative.

Le général Roques, ministre de la Guerre, expose les mesures prises par ses prédécesseurs pour coopérer au travail agricole. Il veillera à leur exécution et leur extension.

Ainsi, les permissions agricoles seront augmentées dans la mesure des possibilités.

En ce qui concerne les auxiliaires, le ministre a voulu savoir s'il était vrai qu'ils étaient trop nombreux pour un trop faible rendement. Il a fait faire des « sondages » par des contrôleurs et inspecteurs de la main-d'œuvre. (Applaudissements). Les résultats lui parviendront d'ici quelques jours. Aussitôt, un roulement s'établira pour rendre, à tour de rôle, les auxiliaires à la vie économique. On les emploiera à proximité de leur domicile, pour leur permettre d'utiliser leurs loisirs à travailler chez eux à leur commerce ou à leur champ. Il y va de l'intérêt général.

Les commandants de région devront donc faciliter les permutations dans ce but, les besoins de l'armée n'étant pas constants. La proximité résoudra la difficulté. Ainsi, les infirmiers dans les hôpitaux qui attendent des malades pourront être envoyés en permission dans la région pour travailler aux champs. On mettra encore à la disposition du ministre de l'Agriculture le nombre de prisonniers qu'il lui faudra. On a demandé de ne pas appeler toute la classe 1888, c'est difficile, mais on ne convoquera pas ceux qui ont été déjà mobilisés au début de la guerre.

M. Jean Durand remercie le ministre de ses déclarations, l'engageant à veiller à ce que ses décisions soient observées, et il retire son amendement relatif à l'appel de la classe 1888.

M. le général Roques termine en assurant qu'il fera tous ses efforts pour concilier les besoins de l'agriculture avec les nécessités de l'armée.

D'unanimes applaudissements accueillent les déclarations du ministre, qui est vivement félicité à sa descente de la tribune par un grand nombre de députés.

La parole est ensuite donnée à **M. Tissier**, pour défendre son amendement ainsi libellé :

Il est institué dans chaque commune rurale, pour le temps de guerre, sous le nom de *Comité d'action agricole*, un Comité permanent, composé de cinq membres pour les communes de moins de 500 habitants; de sept membres pour celles de 500 à 2.000 habitants, et de neuf membres pour les autres communes. Ce Comité sera chargé d'organiser d'une façon générale le travail agricole et d'assurer la culture de toutes les terres dans les conditions suivantes :

Il répartira au mieux des intérêts généraux de la commune, et à des prix fixés d'après les régions, les engrais, les produits anticryptogamiques, les semences, la main-d'œuvre, les animaux de travail et les machines mises à sa disposition par le gouvernement de la République.

Il servira d'intermédiaire entre les institutions de Crédit agricole et les agriculteurs, pour mettre à la disposition de ceux qui en auront besoin, les avances nécessaires à la mise en exploitation de leurs terres. En cas de mauvaise volonté reconnue, et après décision du juge de paix, le Comité réquisitionnera les terres des propriétaires défaillants, et en assurera la culture aux frais du propriétaire. En ce cas, les bénéfices restants après payement des charges de toute nature, resteront acquis à la commune.

Le ministre de l'Agriculture objecte à M. Tissier que son amendement, en substituant à la commune des Comités d'action agricole institués par décret, leur donne par là même un caractère officiel. La commune, organisme légal, ne peut pas être ainsi laissée à l'écart. Dans ces conditions, il repousse le texte proposé.

Finalement, M. Tissier maintient la partie de son amendement relative à la main-d'œuvre et aux engrais.

On vote au scrutin public, et, par 355 voix contre 137, sur 587 votants, l'amendement Tissier est repoussé.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi 3 heures.

La séance est levée à 6 heures 10.

LES ORPHELINS DE LA GUERRE

Un convoi est parti hier pour la Côte-d'Azur

Paris, 4 Avril.

Un certain nombre de jeunes enfants, que les glorieux combats autour de Verdun ont rendus orphelins, et que l'Association nationale des Orphelins de la guerre a recueillis, ont quitté Paris cet après-midi, par la gare P.-L.-M., pour Saint-Jean-Cap-Ferrat et Juan-les-Pins où ils seront hospitalisés par les soins de cette Association, qui a pour président d'honneur M. Couyba, ancien ministre, sénateur de la Haute-Saône.

Un autre convoi de petits orphelins partira également de Paris demain, pour la colonie agricole et ménagère de Saint-Pierre-sur-Salon, dans la Haute-Saône.

Enfin, un départ de 60 orphelins au-dessus de 10 ans pour les colonies d'enseignement agricole et technique d'Algérie, aura lieu à la fin du mois.

Au moment du départ du train, à la gare P.-L.-M., un soldat en permission est venu déclarer au secrétaire de l'Association qui présidait au départ, que sa femme étant morte la veille, ses quatre enfants allaient se trouver seuls et abandonnés, car il devait retourner au front, à Verdun.

Les pauvres petits ont été immédiatement recueillis, et eux aussi partiront pour le Midi de la France.

AU CONSEIL DE GUERRE DE LA 15e REGION

Les Grainetiers de Saint-Remy

L'AFFAIRE LAPLANCHE

L'affaire Laplanche, qui occupait l'audience d'hier matin du Conseil de guerre de la 15e région, présidé par M. lieutenant-colonel Kervella, amenait devant les juges militaires le grainetier Laplanche Jacques-Marius, sous l'inculpation de commerce avec l'ennemi.

L'inculpé était père de deux enfants ; il eut la douleur de perdre tout d'abord son fils, tombé glorieusement au champ d'honneur à Dieuze, puis sa fille, emportée par une maladie, alors qu'il était en prévention de Conseil de guerre.

Mais, les affaires sont les affaires, et le grainetier Laplanche n'hésita pas, en dépit des prohibitions d'écrire au sieur Jules Kaiser à Olten (Suisse, sujet allemand, le 8 mai 1915 et courant juin pour lui offrir la vente et la livraison de graines de semences. Auparavant il avait expédié au boche Herb, de vià Trivio à Naples, le 6 mai dernier, ces marchandises.

Laplanche, dont la santé paraît assez précaire, indique dans son interrogatoire qu'il ignorait la nationalité allemande de ses clients.

La défense avait fait citer trois témoins qui, à la barre, sont venus certifier l'honorabilité et la bonne foi de M. Laplanche. Ce sont : M. Victor Boret, député de Maine-et-Loire, rapporteur de l'affaire de Corbeil, et l'un des promoteurs de la loi du 4 avril 1915 ; MM. Cesbron, vice-président de la Fédération des Marchands grainiers de France et Surion, président du tribunal et de la Chambre de Commerce de Corbeil.

L'accusation était soutenue par M. le capitaine Massière. Dans un réquisitoire éloquent, d'une juste sévérité il demande une amende contre l'accusé.

Me Dorlhac de Borne dans une chaleureuse plaidoirie conclut à l'acquittement de son client.

Le Conseil, après une assez longue délibération déclare à l'unanimité l'accusé coupable et par 3 voix contre 4 le condamne à *10.000 francs d'amende, à 10 ans de privation de droits civils et civiques et aux frais envers l'Etat.*

M. Laplanche qui, depuis 8 mois, était en prison préventive, a immédiatement été remis en liberté.

Quand on prend du galon !...

L'audience de l'après-midi était consacrée aux débats de l'affaire du lieutenant Bouchez, du 23e bataillon de chasseurs à pied, accusé de port illégal d'insignes et de décorations et d'escroquerie, dans les circonstances suivantes :

Le 7 août Bouchez, qui était réformé, s'engagea à Lille et fut versé au 1er régiment territorial.

Bouchez, qui avait fait son service dans la marine, avait gagné ses galons de quartier-maître-fourrier. Pour faux et usage de faux, le Conseil de guerre de Cherbourg l'avait déchu de son grade.

Au 1er régiment territorial, sur les dires de Bouchez qui prétendait être quartier-maître-fourrier, on lui fit remplir les fonctions de sergent-fourrier. Bouchez, que ses galons, dont il s'était affublé avait mis en goût, se dit alors enseigne de vaisseau démissionnaire. Il fournit des pièces quasi-officielles le faisant passer pour tel ; il présenta notamment une citation des plus élogieuses du général Drude, lors de l'expédition du Maroc, où « le général s'inclinait respectueusement devant ce héros ». On sut depuis que cette citation était collective au détachement et non personnelle à Bouchez. Il fut donc nommé lieutenant de réserve et partit avec ce grade au front où il fit bravement son devoir.

Enhardi par tous ces succès, Bouchez, arbora une brochette de décorations, notamment la Légion d'honneur et la Médaille du Maroc, auxquelles il n'avait nullement droit.

Mais tout a une fin et le pseudo-officier, fut mis entre les mains de l'autorité militaire.

Dans son interrogatoire, l'accusé reconnait la faute qu'il a commise en se prétendant enseigne de vaisseau, et avec le port illégal de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire.

Trois de ses supérieurs sont cités comme témoins : M. le lieutenant-colonel Leroy, M. le capitaine Gros et M. le lieutenant Deseux. Ils viennent indiquer dans quelles circonstances l'accusé fut nommé lieutenant.

M. le lieutenant Dunan, commissaire du gouvernement prononce un sévère réquisitoire où l'éloquence ne le cède en rien à la précision.

Dans une habile plaidoirie, Me Marguerite Isnard, demande l'indulgence du Conseil.

Bouchez reconnu à l'unanimité coupable est condamné à *5 ans de prison, 50 francs d'amende et à 10 ans de privation de droits civils et civiques.*

Chronique Locale

Le président de la Chambre de Commerce informe ses ressortissants qu'il sera procédé, le 18 avril 1916, à la 1re Sous-Intendance de Marseille, 9, rue Sainte-Victoire, à un concours restreint pour la fourniture de :

1° 10.000 quintaux café vert ; 2° Pâtes alimentaires (macaronis, nouilles, lazagnes), à l'exception de vermicelles.

Le cahier des charges est à la disposition des intéressés, à la 1re Sous-Intendance, rue Sainte-Victoire, 9. Seules les personnes qui auront fait connaître, avant le 8 avril, leur intention de soumissionner, seront admises à concourir.

Sauvé du Port-Vieux. — Vers 2 heures du matin, l'autre nuit, les brigadiers des douanes Royaux et Pierrard Auguste, voyaient un homme tomber dans le Port-Vieux, près de Saint-Jean. Ils se portèrent aussitôt à son secours et réussirent à le sauver, mais l'infortuné était dans un état grave. Il a été dirigé aussitôt sur l'Hôtel-Dieu, où il a été admis d'urgence.

La conférence de demain jeudi, 6 du courant (école de garçons, rue Puget), aura lieu à 10 heures du matin.

Tragique discussion. — Vers 7 heures, avant-hier soir, au quartier des Crottes, une discussion provoquée par des motifs futiles, éclatait entre le sujet Algérien Lala Mouloud en Belkacem, 30 ans, sans domicile fixe, et le nommé Gaoua Boschi, 30 ans, demeurant rue Saint-Jean-Baptiste, aux Crottes. Les deux hommes en vinrent bientôt aux mains et, finalement, Gaoua Boschi fut frappé de trois coups de couteau et grièvement blessé à l'abdomen et la cuisse droite. Le meurtrier s'empressa alors de prendre la fuite. Il est activement recherché. Le blessé fut transporté à l'Hôtel-Dieu où il reçut les soins du docteur Rabattu, qui a jugé son état grave.

Communiqués municipaux. — Le maire de Marseille donne avis que des ferrailles diverses provenant du nettoiement des voies publiques, sont en vente sur les quais de déchargement des gadoues dans les gares d'Arenc et du Prado.

Les offres seront reçues par M. Chagniel, adjoint délégué à la voirie, jusqu'au 15 avril prochain.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au service du nettoiement à la Mairie, place Villeneuve, 1, rez-de-chaussée.

Le maire de Marseille informe MM. les fournisseurs de paille que les soumissions pour la fourniture nécessaire à la litière des chevaux du nettoiement (écuries : rue Tournon, 2, Blancarde, et rue de l'Etoile, 2, Endoume) seront reçues le lundi 10 avril courant, à 5 heures du soir, dans le cabinet de M. l'adjoint délégué Chagniel, à la Mairie.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M. l'inspecteur du nettoiement, place Villeneuve, 1, rez-de-chaussée.

Excursion à la Sainte-Baume. — Tous les jeudis et dimanches, départ d'Aubagne à 7 heures du matin. Prière de retenir les places au Syndicat d'Initiative de Provence, rue Paradis, 2.

L'*Indépendance du Midi*, la vaillante revue que notre camarade Marius d'Arcourt vient de faire renaître, publie de très intéressants articles signés par nos confrères marseillais Horace Bertin, Odysse Richemont, Claude Brun, Jules Murzi, J.-B. de Belley, J.-F. Malan, etc.

Cette publication éclectique est en vente partout.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — Le Conseil des adjoints a tenu, hier mardi, sous la présidence de M. le Maire, sa réunion hebdomadaire consacrée à l'examen de diverses questions se rattachant à des chemins vicinaux, au lavoir de Saint-Pierre et au débroussaillement de la forêt communale par la main-d'œuvre des prisonnier allemands à laquelle on a, pour plusieurs motifs, momentanément renoncé.

A L'OPERA MUNICIPAL

Une Représentation de Gala au profit des Aveugles de la Guerre

Comme nous l'avons annoncé récemment, un centre de rééducation des aveugles de la guerre est en voie de création à Marseille.

Cette Œuvre, à la réalisation de laquelle la Municipalité emploie tous ses efforts, est une des plus intéressantes parmi celles qui ont été créées depuis la guerre en faveur de nos héroïques soldats. Elle permettra aux aveugles d'apprendre un métier correspondant à leurs aptitudes et de se créer une nouvelle existence.

Au bénéfice de cette catégorie si intéressante des mutilés de la guerre et sous les auspices mêmes de la Municipalité, M. Valcourt, l'estimable directeur de notre première scène, a décidé d'organiser, samedi prochain, une grande soirée de gala avec le concours de nos principaux artistes.

Tous nos concitoyens voudront apporter leur concours à l'Œuvre si hautement humanitaire qui honorera grandement notre ville, et se feront un devoir d'assister à cette représentation sensationnelle dont nous ferons connaître prochainement le programme.

LES SPORTS

LES BALLONS AUX SOLDATS DU FRONT

Un don généreux de M. Piazza

Le sympathique et distingué président de la Société excursionniste *La Famille* nous a fait parvenir hier la somme de cinquante francs pour notre Œuvre d'envoi de ballons aux soldats du front.

Le sportsman convaincu qu'est M. Piazza n'a pu rester insensible à l'appel que nous lançons en faveur de nos poilus. Aussi ce geste délicat à leur adresse mérite les plus vives félicitations.

Pour sa part le *Petit Provençal* adresse à son généreux donateur l'expression de sa profonde gratitude.

L'exemple de la solidarité sportive donné par le président de *La Famille* sera certainement suivi par tous ceux qui ont à cœur de satisfaire les légitimes désirs des combattants.

DANS LES P. T. T.

Paris, 4 Avril.

Est nommé sous-chef de section des postes et télégraphes à Marseille, bureau de tri, gare Saint-Charles, M. Issaly Jean-François, sous-chef de section à Paris, bureau de tri, gare du Sud-Ouest en remplacement de M. Goiset.

PARTI SOCIALISTE (S. F. I. O.)

FEDERATION DES BOUCHES-DU-RHONE

On nous communique :

Dimanche a été tenu au Bar Blanc, boulevard Dugommier, un important Conseil fédéral qui a pris deux séances et s'est terminé à 6 heures du soir.

Toutes les sections de Marseille, de même que la plupart de celles des Bouches-du-Rhône étaient représentées.

Se trouvaient présents : le citoyen Sixte-Quenin, député, ainsi que plusieurs conseillers généraux et d'arrondissement.

S'étaient fait excuser : les citoyens Bernard Cadenat et Bouisson, députés, et le citoyen Chauchard, conseiller d'arrondissement.

Le citoyen Allène, secrétaire intérimaire, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux délégués.

Le citoyen Sixte-Quenin est désigné par acclamations pour présider les débats.

Lecture est ensuite donnée du procès-verbal relatif au Congrès fédéral du 5 décembre 1915, qui est adopté sans observations.

Le secrétaire fédéral adresse un souvenir ému aux camarades Placide Caffo et Chiesi, tués tous deux sur le front ; il annonce de même à l'assemblée que le camarade Jean Costes, ancien délégué de la Fédération au Conseil National, vient d'être blessé assez sérieusement au front ; il formule des vœux bien sincères pour son prompt rétablissement.

En ce qui concerne le cas Gustave Hervé, le Conseil fédéral a voté, également à l'unanimité, une résolution par laquelle il s'associe à la demande de contrôle dont est l'objet de la part d'autres Fédérations l'ancien directeur de la *Guerre Sociale*, aujourd'hui la *Victoire*.

En fin de séance, la somme de cent francs est votée en faveur du Comité d'Etudes et de Solidarité.

Après quelques mots de remerciements du citoyen Quenin à l'assemblée, la séance est levée.

Le secrétaire intérimaire,
A. ALLÈNE.

Commission d'Etudes et de Solidarité

La Commission s'est réunie jeudi 30 mars, à 6 heures 30. Elle a pris les dispositions nécessaires en vue de son premier envois aux camarades mobilisés des colis dont elle a fixé la date à lundi. A cette occasion, elle ne saurait trop insister auprès des militants pour qu'ils lui communiquent le plus grand nombre possible d'adresses, de manière à augmenter sans cesse le nombre des bénéficiaires de ses envois. Passant enfin à l'étude des résolutions pratiques votées dans la dernière assemblée générale, elle donne mandat à plusieurs camarades de recueillir des renseignements sur les conditions dans lesquelles le bulletin qui doit lui servir d'organe et la coopérative à caractère particulier dont elle s'est entretenue pourront être créés.

Jeudi 6, à 6 heures 30, réunion au local habituel.

COURRIER MARITIME

MOUVEMENT DES PORTS

Le mouvement d'entrées dans les ports de Marseille, a été, hier, de 30 navires, dont 28 vapeurs et 2 voiliers. Signalons :

A l'arrivée. — Le vapeur anglais *Boonah*, venant de Melbourne et Sydney avec 5.400 tonnes, dont 2.400 tonnes laine et blé pour Marseille; le vapeur anglais *Warwickshire*, de Liverpool, avec 13 passagers et 7.240 tonnes, dont 1.420 tonnes fer et divers, pour Marseille; le vapeur français *Ville-d'Oran*, de la Réunion, avec 4.600 tonnes, dont 2.340 tonnes sucre, raphia, tapioca, légumes secs, pour Marseille; le vapeur anglais *Caledonia*, de Bombay, avec 231 passagers et 4.700 tonnes, dont 230 tonnes thé, soie, étain, pour Marseille; le voilier italien *Ape*, de Port-Empédocle, avec 510 tonnes divers; le vapeur américain *Normandy*, de Port-de-Bouc, sur lest; l'*Amphion*, Compagnie Sicard, de Barcelone, avec 2 passagers et 266 tonnes sulfate, minerai, divers; le vapeur espagnol *Union*, de Gandia, avec 252 tonnes oranges et arachides; le vapeur anglais *Menteuse*, de Buenos-Ayres, avec 5.352 tonnes blé; le vapeur italien *Washington*, de Naples, avec 1 passager et 2.000 tonnes blé; le vapeur espagnol *Macarena*, de Séville, avec 1.600 tonnes vin et plomb; le vapeur roumain *Juil*, de Livourne, avec 1.000 tonnes en transit; l'*Alsace*. Transports Maritimes, d'Alger, avec 173 passagers et 900 tonnes blé, vin, primeurs, 200 chèvres; le *Duc-de-Bragance*, Compagnie Transatlantique, d'Alger, avec 399 passagers et 257 tonnes vin, blé, primeurs, 3 chevaux; le vapeur grec *Elpis*, de Glascow, avec 2.050 tonnes charbon; le vapeur anglais *Holty*, de Galveston, avec 5.510 tonnes blé.

COMMUNICATIONS

Excursionnistes Marseillais. — Ce soir mercredi, à la brasserie du Chapitre, réunion hebdomadaire. Lecture de rapports d'excursions. Jeudi, au siège social, de 6 h. 30 à 7 h. 30, séance de projections lumineuses.

Ligue des Propriétaires. — Les membres du Conseil sont invités à assister à la réunion, au siège provisoire de la Ligue, rue Paradis, 39, à l'entresol, jeudi 6 avril, à 4 h. très précises.

LES SOUS-MARINS ALLEMANDS

Les rescapés et les victimes du « Portugal »

Nous indiquions dans notre dernier numéro que la Compagnie des Messageries Maritimes avait demandé à son agent à Odessa de lui faire parvenir la liste des hommes de l'équipage du *Portugal* qui avaient échappé aux suites du torpillage et celle des victimes. Cette liste est parvenue hier matin.

Voici les noms des sauvés :

Officiers : MM. Duvat Léon ; Baudet Georges ; Cottet Pierre ; Marsilly Paul ; Sivan Joseph ; Bechamp Georges.

Equipage : Melillot Vincent ; Pernellant Louis ; Saladini Pierre ; Antonetti Pierre ; Bianucci François ; Hourty Charles ; Paolini Pierre ; Palmieri Jacques ; Declari Sébastiani ; Morelli Jacques-Victor ; Alessandri Jean ; Garrigues Victor ; Alessandri Jean-Baptiste ; Delporto Michel ; Simi Maurice ; Pettorra ; Camp Gabriel ; Debernardini Giovani, Lescamp Hervé.

La Compagnie a reçu également la liste des malheureux disparus qui se nommaient :

Georgetti Moïse ; Marchi Jean ; Lenotre Yves ; Canepa Jean-Baptiste ; Morfini Benoît ; Albertini Joseph ; Bucugnano Louis ; Gianoni François ; Sauvianc Jean ; Verrando Joseph ; Geromini Jean-Baptiste ; Roussellot Emile ; Moreau Joseph ; Rapny Prosper ; Legoupil Albert ; Lemith Vincent ; de Constanza Marius ; Giordani Roch ; Faillette.

Dès la réception de cette funèbre liste, un agent de la Compagnie s'est rendu auprès des familles habitant Marseille pour leur donner connaissance de la fatale nouvelle. Quant à celles qui ne sont pas dans notre ville, elles seront prévenues par les soins de l'administration de la Marine.

La Compagnie n'a reçu aucune indication autre que celles déjà connues et elle ignore quand et dans quelles conditions les rescapés pourront être rapatriés. — M.

Le Midi au Feu

M. Imbert Marc, sergent au 59e régiment d'infanterie, est cité à l'ordre du corps d'armée pour le motif suivant :

« Sous-officier plein de courage. Blessé le 26 septembre 1915, a continué, après un pansement sommaire sur place, à assurer le commandement de sa demi-section, qui a contribué à la prise de plusieurs tranchées ennemies.

Nous sommes heureux de publier les citations suivantes dont nos concitoyens ont été l'objet :

Le général commandant la ...e brigade, cite à l'ordre de la brigade, avec attribution de la Croix de guerre, et le grade d'adjudant, le sergent *Casimir Loubière*, de la 11e compagnie du 120e régiment, avec le motif suivant :

« Sous-officier qui s'est déjà fait remarquer plusieurs fois, par son sang-froid et son initiative courageuse. A conduit dans la nuit du 18 au 19 février, avec intrépidité et intelligence une patrouille de reconnaissance du réseau ennemi, sur un front de plus de 800 mètres et à travers un fourré épais : a subi à plusieurs reprises un feu violent de l'ennemi et a, néanmoins, rapporté les renseignements les plus complets. »

L'adjudant Casimir Loubière, appartient à une famille de braves. Il est le cousin de notre célèbre aviateur Roland Garros.

Louis Saurel, du 3 d'infanterie, a été cité à l'ordre du régiment, le 7 mars 1916 avec le motif suivant :

« A assuré la liaison entre le chef de bataillon et la compagnie dans des conditions très difficiles et très dangereux de jour et de nuit. Toujours prêt à marcher, a fait preuve de beaucoup de bravoure et de sang-froid. »

Député cité à l'Ordre de l'Armée d'Orient

M. Maurice Bokanowski, lieutenant à l'état-major de l'armée d'Orient, est cité à l'ordre de cette armée, dans les termes suivants :

Lors du torpillage par un sous-marin ennemi de la *Provence*, est resté jusqu'au dernier moment sur la passerelle auprès du commandant du bord, encourageant les hommes, aidant lui-même à mettre les radeaux à la mer — radeaux sur lesquels, d'ailleurs, il ne réclamait pas de place — ne s'est jeté à la mer qu'au moment où le bateau sombrait.

M. Bokanowski, on le sait, est député de la Seine et frère de MM. Bokanowski, les négociants bien connus de Marseille et de Toulon.

Tous nos compliments pour la belle citation dont il vient d'être l'objet.

Marseille et la Guerre

Morts au Champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons aujourd'hui à citer les noms :

De M. Marius Mistral, brigadier au 102e régiment d'artillerie lourde, tué à l'ennemi à l'âge de 29 ans.

De M. Camille Allemand, soldat au 113e territorial, décédé à l'hôpital de Toulon des suites d'une maladie contractée sur le front.

De M. Pfister, soldat au 3e d'infanterie, tué à l'ennemi à l'âge de 33 ans.

De M. François Bargès, mort pour la Patrie à l'âge de 26 ans.

Le *Petit Provençal* partage l'affliction des familles si cruellement éprouvées et les prie d'agréer ses bien vives condoléances.

Remise de Décorations

Hier après-midi, à 2 heures, dans la cour de la caserne d'Aurelles, à la Corderie, a eu lieu, en présence des troupes assemblées, une importante prise d'armes au cours de laquelle M. le commandant Lefort, du 22 colonial, a remis à des sous-officers et soldats cités à l'ordre du jour, avec le cérémonial accoutumé, les décorations suivantes :

Médaille militaire avec Croix de guerre. — Latour Edouard, caporal-fourrier au 64e bataillon des chasseurs à pied ; Claude Joseph, caporal, au 5e bataillon des chasseurs à pied; Robin Albert, caporal au 8e régiment de tirailleurs ; Belzacen ben Amara el Karoni, caporal, au 4e régiment de tirailleurs ; Nourrisson Joseph, chasseur, au 68e bataillon de chasseurs à pied ; Arberet Paul, soldat, au 17e régiment d'infanterie ; Michel Pierre, soldat au 23e d'infanterie ; Blazy Léon, soldat au 40e d'infanterie ; Mennesson Germain, soldat au 54e d'infanterie ; Ferreux Jules, soldat au 54e d'infanterie ; Pradines Pierre, soldat au 59e d'infanterie ; Blot Emile, soldat au 131e d'infanterie.

Croix de guerre. — Girard, sous-lieutenant au 104e d'infanterie ; Bou, adjudant-chef au 112e d'infanterie ; Bouarfa Dfilali ould Abd el Kader au 2e spahis.

M. le commandant Lefort a remis aussi à M. Valensi, le sympathique et distingué président du Tribunal civil de Marseille, la Croix de guerre noblement méritée par son fils, lieutenant au 55e d'infanterie, mort au champ d'honneur.

Tambours et clairons en tête, les troupes défilèrent ensuite devant les nouveaux décorés qui furent chaleureusement félicités par un grand nombre de parents et d'amis.

Les obsèques d'un brave

Hier à neuf heures ont eu lieu, à l'Hôtel-Dieu, les obsèques du soldat Rouvière, de Nîmes (Gard), du 7e bataillon de chasseurs alpins.

Les honneurs funèbres ont été rendus à ce brave par les représentants de la Pitié Suprême, un piquet fourni par le 6e hussards ; le capitaine de Foresta représentait M. le Gouverneur.

Le corbillard portait l'écharpe de la Pitié Suprême et la couronne de laurier aux couleurs tricolores offerte par cette Œuvre à tous les militaires morts pour la patrie dans les hôpitaux de notre ville.

Les soldats blessés en promenade

L'hopital du Grand Lycée fournissait, hier, le contingent habituel de soldats pour la promenade organisée par le Syndicat d'Initiative de Provence.

Dans les confortables voitures que la Compagnie des Tramways met à leur disposition, les convalescents ont été conduits en excursion jusqu'à l'Estaque où le Comité des pêcheurs luur a réservé le plus cordial accueil.

Ramenés par les quais ils ont parcouru nos grandes artères et ont gagné par la Corniche l'établissement Monnier, où un lunch copieux leur a été offert par Mme Monnier. Le *Sou du Lycée* et de généreux anonymes leur ont fait une ample distribution de cigarettes.

Les heures de travail sur les quais

Le général gouverneur vient de prendre la mesure suivante concernant le travail des équipes militaires sur les quais :

A partir du 6 avril, les heures de travail des diverses équipes militaires employées au dégagement des quais et celles travaillant aux déchargements et aux manutentions aux hangars 3 et 4 seront les suivantes : matin, 7 heures à 11 h. 30 ; soir. 1 h. 30 à 6 heures.

Ces heures de travail impliquent la fixation des heures des repas de ces militaires à midi et à 6 heures 30.

Graves Accidents

Route d'Aix et avenue d'Arenc deux travailleurs sont grièvement blessés

La soirée d'avant-hier fut marquée par deux accidents graves, route d'Aix et avenue d'Arenc, faisant deux victimes, dont l'une est à toute extrémité.

Vers 7 heures du soir, route d'Aix, près du village de Saint-Louis, le journalier Doubal ben Maussa, 33 ans, du dépôt des ouvriers coloniaux, était heurté et violemment renversé par un camion-auto qui poursuivit sa route, malgré les cris et les appels des témoins de l'accident. Des agents accourus se lancèrent à sa poursuite.

Entre temps, le blessé était transporté dans une pharmacie voisine où il recevait les soins du docteur Angelvin, qui jugea son état grave. L'infortuné était sérieusement contusionné à la tête et avait la jambe gauche fracturée. Il fut dirigé sur l'Hôtel-Dieu, où il a été admis d'urgence.

L'écraseur avait pu être rattrapé par les agents. C'était le jeune Paul Pavoletti, âgé de 17 ans, au service de M. Riquier, camionneur à Saint-Louis, Il fut conduit devant M. Létroublon, commissaire de police, qui, après interrogatoire, l'a écroué à la disposition du Parquet.

Demi-heure plus tard, avenue d'Arenc, à l'angle de la rue d'Anthoine, M. Marcel François, 52 ans, demeurant boulevard Fons-Colombe, 5, était heurté et jeté à terre par les chevaux d'un camion conduit par le charretier Falzoï François, habitant 118, rue Loubon, au service de M. Bertrand, camionneur.

La victime fut conduite aussitôt à la pharmacie Jouvén, où le docteur Gorgier, appelé à lui donner des soins, jugea son état très grave. Sur ordre de M. Delmas, commissaire de police, M. Marcel François fut alors transporté à l'Hôtel-Dieu. Son état est alarmant.

L'enquête se poursuit au sujet des responsabilités à établir.

Mortel accident de tramway rue de la République

Un déplorable accident de tramway qui a profondément ému les nombreux passants qui ont été les témoins attristés et impuissants, s'est produit, hier soir, vers 8 heures 30, rue de la République, en face du passage.

Le navigateur Antoine Buttafoghi, 31 ans, demeurant rue Plumier, qui s'était attardé dans un bar voisin, voulut rattraper un tramway de l'Estaque. Mais il eut beau courir, le tramway marchait plus vite que lui.

Essoufflé, le navigateur s'arrêta sur la voie montante, sans prendre garde au tramway 879, arrivant de la Joliette, qui le tamponna et le projeta violemment contre les pavés.

Secouru aussitôt, le malheureux fut transporté dans un état lamentable à la pharmacie du Passage où les soins les plus urgents lui furent donnés. Il fut ensuite dirigé en voiture sur l'Hôtel-Dieu. Mais, en arrivant, le blessé rendait le dernier soupir, sans avoir repris connaissance. — E. L.

VERMOUTH CINZANO ASTI

Les Sauveteurs récompensés

Paris, 4 Avril.

Les récompenses suivantes ont été accordées pour faits de sauvetage aux personnes désignées ci-après :

Direction de l'inscription maritime de Marseille, Lafaille Joseph, et Hebrail Eugène, préposés des douanes à Cette. Témoignages officiels de satisfaction. Se sont jetés à l'eau tout habillés pour porter secours à un enfant tombé dans le bassin de Cette, le 11 août 1915, et ont réussi à le ramener sain et sauf sur le quai.

Combernous Antonin-Marius, capitaine au long-cours, inscrit à Agde, n° 232, commandant du vapeur *Roma*. Témoignage officiel de satisfaction. A fait preuve de courage et de dévouement, en faisant stopper son navire dans des parages fréquentés par les sous-marins ennemis, et en recueillant à son bord, en pleine mer, dix naufragés des vapeurs *Téhéran* et *Marietta-Constanza*, rencontrés en détresse dans une embarcation coulant bas d'eau, au large de la pointe d'Europe, dans la nuit du 1er janvier 1916.

Larivière Marie-Augustin-Maurice, lieutenant au long-cours, inscrit à Saint-Nazaire, n° 3.711. Embarqué sur la *Ville-de-La-Ciotat*. Témoignage officiel de satisfaction. A fait preuve d'énergie, de courage et de dévouement lors du torpillage de son navire par un sous-marin ennemi, le 24 décembre 1915, en assurant la mise à l'eau des embarcations dans les meilleures conditions et en y faisant transborder les femmes et les enfants.

Bongault Jean-Marie-Louis, opérateur de télégraphie sans fil, inscrit à Dinan, n° 4.674, médaille d'argent de 2e classe Le 24 décembre 1915, lors du torpillage de la *Ville-de-La-Ciotat*, a essayé jusqu'au dernier moment de signaler la position du navire et n'a abandonné son poste qu'après qu'il eut été rendu absolument inutilisable; dut se jeter à l'eau pour rejoindre la dernière embarcation; avait ainsi, en quelque sorte, fait le sacrifice de sa vie pour le salut du personnel du bord.

Galletti Dominique-François, capitaine au long-cours, inscrit à Bastia, n° 262. Martini Joseph-Dominique, matelot, inscrit à Bastia, n° 4131. Guilliant Noël, matelot, inscrit à Bastia, n° 2.402. Primaux Eugène-Victor-Dominique, matelot, inscrit à Binie, n° 2.323. Témoignages officiels de satisfaction. Etant embarqués sur le paquebot *Polynésien*, ont formé l'armement d'une embarcation mise à la mer, pour secourir une jonque chinoise en détresse dans la mer de Chine, le 3 novembre 1915, et ont réussi, malgré le très mauvais temps, à ramener sains et saufs à bord du *Polynésien* les six hommes qui formaient l'équipage de la jonque naufragée.

Cour d'Assises des Bouches-du-Rhône

Aix, 4 Avril.

Le nommé Vérot Albert, âgé de 41 ans, a comparu ce matin sous l'inculpatiton d'attentat à la pudeur. Il était assisté de Me Molck, du barreau de Marseille.

Sur verdict négatif, Vérot *a été acquitté.*

***

Un Espagnol, le sieur Gonzalès Roye Fernando, âgé de 55 ans, venait s'asseoir l'après-midi sur la sellette sous l'inculpation de meurtre et de tentative de meurtre. Les faits reprochés à Gonzalès peuvent se résumer ainsi :

L'accusé, qui est un alcoolique, habitait le Rove où il était cantinier. Le 19 septembre, il entra dans la chambre où sa femme, son fils et un pensionnaire, le sieur Hanès, travaillaient en commun, et annonça son désir de partir immédiatement pour l'Estaque où il avait, disait-il, trouvé du travail. Il exigea qu'on lui préparât ses effets et qu'on lui donnât tout l'argent que possédait le ménage. Mme Gonzalès s'opposa à son départ, ce qui eut le don d'exaspérer l'inculpé. Soudain, Gonzalès s'arma d'un tiers-point et en porta de violents coups à sa femme et à son pensionnaire Hanès. Les deux victimes, atteintes très grièvement, furent transportées à la Conception où Hanès ne tarda pas à succomber. Mme Gonzalès put survivre à ses blessures.

Gonzalès est condamné à *12 ans de travaux forcés et à 20 ans d'interdiction de séjour.*

Me Roure, du barreau d'Aix, assistait l'inculpé.

Dans ces deux affaires, M. Vulliez, avocat général, occupait le siège du ministère public.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 4 Avril.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Au nord de l'Aisne et en Argonne, nos batteries ont exécuté des tirs efficaces sur les organisations ennemies.

A l'ouest de la Meuse, une attaque ennemie, dirigée, vers 14 heures sur le village d'Haucourt a complètement échoué.

A l'est de la Meuse, le bombardement a repris au cours de la journée avec une grande violence sur notre front, entre Douaumont et Vaux.

Vers 15 heures, les Allemands ont lancé une très forte attaque sur nos premières lignes, situées à 300 mètres environ au sud du village de Douaumont. Les vagues successives d'assaut, que suivaient de petites colonnes d'attaque, ont été fauchées par nos tirs de barrage, nos feux de mitrailleuses et d'infanterie, et ont dû refluer en désordre vers le bois du Chauffour, où notre artillerie concentrant ses feux, a fait subir à l'ennemi des pertes considérables.

Au nord du bois de la Caillette, nos troupes ont continué à progresser au cours de la journée.

En Wœvre, duel d'artillerie dans les secteurs du pied des côtes de Meuse.

Dans les Vosges, après un vif bombardement sur nos positions au sud-est de Seppois-le-Haut, les Allemands ont tenté d'aborder nos tranchées. Ils ont été rejetés dans leurs lignes par nos tirs de barrage.

AVIATION

Dans la nuit du 3 au 4 avril, un de nos dirigeables a lancé trente-quatre obus sur la gare d'Audun-le-Roman.

Paris, 4 Avril.

Le ministre de l'Intérieur vient d'autoriser l'Office départemental à organiser, le 14 juillet prochain, une nouvelle journée au bénéfice des Œuvres de guerre de l'Hôtel de Ville.

Dans les Flandres

Communiqué anglais

Londres, 4 Avril.

Le général Douglas Haig fait le communiqué suivant :

Hier, un de nos aviateurs a abattu un avion allemand en arrière de nos lignes, au sud de Souchez. Le pilote et l'observateur ont été tués tous les deux.

Aujourd'hui, activité des deux artilleries du côté de Souchez, d'Angres, de Saint-Eloi et d'Ypres. Une certaine activité de mines du côté de Neuville-Saint-Vaast, d'Hulluch et de la redoute Hohenzollern.

Communiqué officiel belge

Le Havre, 4 Avril.

Le gouvernement belge fait le communiqué officiel suivant :

Violente action d'artillerie aux abords de Dixmude, ainsi que dans la région de Steenstraete.

La Bataille de Verdun

Les opérations d'hier

Nos contre-attaques victorieuses annihilent les résultats obtenus par l'ennemi ces derniers jours.

Paris, 4 Avril.

Par des assauts incessants, à l'ouest comme à l'est de la Meuse, les Allemands s'acharnent sur nos avant-lignes pour s'emparer des positions tactiques nécessaires. Ils persistent dans leur plan de progression tout autour de Verdun.

A l'attaque globale en masses sur toutes nos positions frontales devant la place, a succédé, dès la fin de février, la tactique des coups de boutoirs isolés, fragmentés, de côté et d'autre. Maintenant l'ennemi procède beaucoup plus méthodiquement par actions combinées, concomittentes destinées à diviser nos réserves pour affaiblir nos ripostes, sans succès d'ailleurs. Ainsi, après une nuit relativement calme, il a attaqué presque simultanément sur les deux rives.

Dans l'après-midi du 4, sur la rive gauche, une tentative pour déboucher du village de Malancourt et s'emparer du bourg contigu d'Haucourt, a complètement échoué. Ce nouvel insuccès sera d'autant plus sensible à l'adversaire, qu'hier encore, dans ce secteur, nous l'avons fait tomber dans une embuscade meurtrière en cédant volontairement une bande de terrain de 100 mètres de profondeur le long du ruisseau de Forges.

Un peu plus tard, exactement à 15 heures, après l'intense préparation d'artillerie habituelle sur notre front Douaumont-Vaux, les Allemands ont prononcé une très puissante attaque contre notre première ligne, à 300 mètres environ à l'est du village de Douaumont. Leur objectif était évidemment de réoccuper le bois de la Caillette, d'où nos troupes, au contraire, ont achevé de les chasser aujourd'hui, puis d'essayer à nouveau de tourner nos positions sur le plateau de Douaumont, mais nos tirs d'artillerie combinés à nos feux de mitrailleuses et d'infanterie, ont fauché les assaillants avant qu'ils n'aient abordé nos lignes, les foudroyant littéralement sur place. Les survivants se sont dispersés dans le plus vif désarroi et se sont réfugiés au nord de Douaumont, dans les bois du Chauffour où nos pièces, concentrant leur bombardement, leur infligèrent encore des pertes effroyables.

Ainsi nos victorieuses contre-attaques, quoi qu'en dise le communiqué allemand, qui, dans son embarras, prétend qu'elles n'ont été suivies d'aucun succès, ont annihilé les résultats obtenus par l'adversaire au cours de ces derniers jours.

Enfin le communiqué donne des précisions curieuses sur le mécanisme de cette action. Les Allemands, comme du reste dans leurs récentes attaques, ont procédé par vagues successives, suivies de formations denses en petites colonnes. Au premier rang étaient placées des troupes de qualité inférieure, qui avançaient coude à coude sous la mitraille française. Ces hommes ainsi sacrifiés, devaient faciliter les progrès aux secondes masses, constituées avec des combattants mieux aguerris, et de qualité supérieure.

Cette triste tactique, simpliste et brutale, montre une fois de plus le dédain de l'état-major allemand pour le matériel humain, suivant leur mot cynique. Elle fait singulièrement contraste avec la méthode du commandement français, si justement économe de ses hommes. Jamais les pertes ne furent aussi cruelles pour l'ennemi que dans ces derniers combats d'Avocourt-Douaumont et Vaux, et pourtant tous ces sacrifices n'ont abouti jusqu'ici qu'à des résultats stratégiques et des avantages tactiques inférieurs.

Le bilan de quarante-cinq jours de bataille

Genève, 4 Avril.

Le colonel Feyler résume comme suit, dans le *Journal de Genève* de ce soir, le bilan général des opérations devant Verdun, après quarante-cinq jours de bataille :

On saura plus tard quelles ont été les espérances de l'état-major impérial, mais la résistance française a eu les résultats suivants :

Pour les effectifs dont cet état-major a disposé au moment des attaques d'Avocourt et de la reprise d'attaque de la même période devant Douaumont-Vaux, vingt-sept divisions allemandes avaient été engagées, soit plus de quatorze corps d'armée. Les dernières divisions ont été formées sur place à l'aide d'éléments tirés d'autres parties du front. Certains de ces éléments auraient même été appelés de Mulhouse. Que conclure, dès lors, si ce n'est que quel qu'ait été le nombre des échelons, la première armée allemande de Verdun a été absorbée tout entière pendant les cinq premières semaines de la bataille. Celle-ci ne peut continuer qu'au moyen des éléments de cette armée reconstituée et renforcée de disponibilités venues de l'intérieur. Ainsi s'explique l'arrivée au front de la classe 1916, la plus récente réserve instruite jeune et fraîche.

Tel serait donc l'état réel des choses si les apparences ne sont pas trompeuses : Six semaines de bataille, investissement de la forteresse sur un quart du front et investissement préliminaire sur partie d'un second front. L'armée destinée régulièrement à l'enlèvement de la forteresse, contrainte de se reconstituer avec des éléments pris à d'autres armées, et avec les plus récentes disponibilités jeunes de l'intérieur.

A supposer qu'à grand renfort de pertes nouvelles, les Allemands finissent par forcer les Français à évacuer Verdun et à établir un nouveau front plus au Sud, que devient la manœuvre à but plus éloigné ? Bien plus, que peut-on attendre, après une entreprise aussi lente et épuisante de l'effet de surprise sur lequel l'état-major impérial comptait pour obtenir la paix ?

La Correspondance des Prisonniers de guerre

NOUVELLE FOURBERIE ALLEMANDE

Genève, 4 Avril.

La Croix-Rouge de Genève s'étant plainte, avec statistique et chiffres à l'appui, auprès de la Croix-Rouge de Berlin du retard que subissent la plupart des correspondances des prisonniers de guerre détenus en Allemagne, a reçu du ministre de la Guerre allemand, la réponse suivante, qui, comme duplicité et fourberie, ne déparera pas la collection des réponses germaniques :

« Les lettres des prisonniers sont censurées au camp, et après un séjour de dix jours, expédiées aux destinataires. La statistique établie par le Comité international de Genève, n'est pas une preuve suffisante pour admettre que des autorités allemandes retarderaient volontairement la correspondance. Si l'on prend en considération les dix jours de retenue au camp exigés pour des raisons militaires, une bonne partie des lettres mentionnées dans la statistique peut être écartée.

« L'expérience a démontré, du reste, qu'en général, il ne s'agit que de retards apparents. Très souvent la date des lettres est erronée. Ces erreurs proviennent, dans la plupart des cas, d'inattention.

« D'autre part, il peut y avoir tromperie voulue pas l'inscription d'une lettre antérieure. Cette supercherie s'accorderait assez bien avec les rapports mensongers sur les atrocités soi-disant à l'ordre du jour dans les camps. Une partie des prisonniers veulent, de toutes façons, se donner l'apparence d'être traités de manière inadmissible par les autorités allemandes.

« Quelques fois des dates anciennes doivent être une excuse vis-à-vis du destinataire, qui est enclin à se plaindre de ne pas recevoir assez de nouvelles du prisonnier. Il arrive aussi que les prisonniers portent les lettres plusieurs jours sur eux, avant de les remettre à la poste, les ayant commencées à une date et les finissant plus tard. Il faut encore noter que certaines lettres sont rendues aux prisonniers pour adresse insuffisante, l'ancienne date y reste indiquée, or, comme on ne peut se fier aux dates, le retard réglementaire de dix jours est maintenu pour ces cartes rectifiées, comme pour les autres à partir du moment où elles sont mises à la poste. En ce qui concerne l'expédition du courrier, il faut aussi signaler que la correspondance des prisonniers se trouvant dans les camps de travail, doit passer d'abord par le camp principal. »

L'Italie en Guerre

Communiqué officiel

Rome, 4 Avril.

Le commandement suprême de l'armée italienne fait le communiqué officiel suivant :

Sur tout le long du front, on signale une activité de l'artillerie de deux côtés, plus intense dans la zone entre la vallée de Lagarina et la vallée de Sugana et sur les hauteurs au nord-est de Goritza.

Dans la nuit du 3 avril, nous avons repoussé de petites attaques contre nos positions sur Rauchkofal (Monte-Cristallo) et sur Mrzli (Monte-Nero).

Des avions ennemis ont essayé, avec insistance, des raids sur notre territoire. Ils ont été repoussés par le feu de l'artillerie et les contre-attaques de nos avions. Un aéroplane a réussi à lancer deux bombes sur Bassano, causant seulement des dégâts très légers.

Un de nos « Caproni » a fait tomber une grosse bombe sur Graffenberg (Gorizia) et y a allumé un incendie.

Signé : CADORNA.

Le recrutement de la classe 1897

NOUVELLE VISITE DES REFORMES

Rome, 4 Avril.

Un décret du lieutenant-général du roi décide que les opérations de recrutement de la classe 1897 commenceront cette année.

Un autre décret prescrit une nouvelle visite des militaires réformés appartenant aux classes 1882, 1883, 1884, 1885 et 1895.

La Dépêche du général Joffre au général Cadorna

Paris, 4 Avril.

Voici le texte exact du télégramme du général Joffre au général Cadorna :

A Son Excellence le général Cadorna, commandement suprême, Italie.

De tout cœur, je vous remercie, mon général, de la chaude sympathie que vous voulez bien m'exprimer au moment où vous quittez la France.

Pendant que vous faisiez à nos soldats l'honneur de les passer en revue, vous avez deviné dans leurs yeux la fierté qu'ils en éprouvaient, et y avez lu leur foi ardente et leur confiance inébranlable.

Votre visite laissera une profonde impression chez tous ceux qui vous approchent. Nos officiers sont fiers de votre appréciation sur notre armée. Ils ont senti que vous étiez des nôtres, de la même race éprise du même idéal.

Dites à nos frères d'armes d'Italie que nos cœurs battent à l'unisson des leurs, et que nous suivons leurs opérations avec un intérêt passionné.

Je conserve personnellement, mon général, un souvenir reconnaissant de votre franche et affectueuse camaraderie, et vous prie de transmettre à ceux qui vous ont accompagné l'assurance que leur cordialité leur a conquis l'unanime sympathie des officiers français.

Signé : JOFFRE.

La Guerre en Orient

La Bulgarie chercherait-elle à attaquer à l'improviste la Roumanie et la Grèce ?

Athènes, 4 Avril.

Le *Patris* dit apprendre de bonne source que la Bulgarie, en concentrant de nombreuses troupes à la frontière roumaine, poursuit le but d'attaquer à l'improviste la Roumanie, afin de régler ses anciens comptes.

D'autre part, le *Patris* apprend, de Monastir, que les officiers bulgares ne se gênent pas pour déclarer ouvertement que la guerre est imminente contre la Grèce, l'ennemie héréditaire, car les Bulgares ont un absolu besoin de Salonique.

Le *Patris* apprend, également de Monastir, que la position du métropolite grec Chrysostome est intenable. Le métropolite ne peut pas sortir de l'archevêché, car les Bulgares menacent de l'envoyer à Sofia comme espion.

Encore un Zeppelin sur la côte anglaise

Londres, 4 Avril.

Le Bureau de la Presse annonce qu'un zeppelin aurait survolé pendant un court laps de temps la côte est de l'Angleterre la nuit dernière, entre deux et trois heures. On a entendu quelques explosions.

On ne signale aucun dégât et aucune victime.

Londres, 4 Avril.

A la Chambre des Communes, le sous-secrétaire à la Guerre déclare qu'il est impossible de déterminer le coup qui a abattu le zeppelin *L-15*, qui fut plusieurs fois touché par différentes batteries.

Les nouvelles dispositions prises pour la défense de Londres sont des plus satisfaisantes, et plus d'une attaque contre la métropole a été repoussée sans que la population s'en doute.

L'Opinion d'un Romancier allemand sur la Guerre

Amsterdam, 4 Avril.

L'*Amsterdamer* a pubilé un article d'un romancier allemand Stilgebauer intitulé : « Une erreur fondamentale dans la discussion des problèmes contemporains ». Cet article soulève l'indignation de l'Allemagne.

Stilgebauer reproche aux Allemands d'avoir commis une faute énorme en renonçant à suivre leur tradition pour adopter l'idéal prussien. Cette décadence intellectuelle se manifeste par la glorification de Frédéric II, l'apothéose de Bismarck et la valeur attribuée à des personnages tels que Treitsojike, von Bernhardt, Joseph von Lauff.

On exalte le principe d'organisation qui nait, au fond, de l'acceptation de la servitude. C'est Frédéric Schiller qui a écrit : « L'organisation n'a pas encore produit un seul grand homme, la liberté couve des colosses et des êtres extraordinaires ».

C'est encore Schiller qui, en étudiant la révolte des Pays-Bas, concluait : « Il faut qu'une cause soit divine quand pour elle on peut mourir avec tant de joie. Qu'aurait-il dit devant l'annexion de la Belgique ? Stilgebauer flétrit ceux qui ont violé le territoire de ce peuple libre, et il reproche au gouvernement allemand d'avoir joué d'un cœur léger l'honneur de la patrie du pays de Schiller et de Kant.

La presse allemande invite le public à ne plus porter aux nues, Stilgebauer, dont les œuvres n'ont été que trop acclamées, mais à le considérer comme traître à la patrie.

L'Action russe

La retraite du général Ivanoff

Pétrograde, 4 Avril.

L'*Invalide Russe*, organe du ministère de la Guerre, publie un rescrit impérial concernant le général Ivanoff, récemment relevé du haut commandement des armées du front Sud-Ouest.

Dans ce rescrit, l'empereur citant les actions glorieuses du général Ivanoff, notamment la grande bataille de Galicie, qu'il gagna, la prise de Lvoff et de Przemysl et sa brillante résistance aux Austro-Allemands sur la Vistule, dit qu'il se rappelle avec un sentiment de profonde reconnaissance le labeur militaire du général Ivanoff durant vingt mois.

« Ce labeur, qui visait à la gloire de la patrie et votre savante direction des armées qui lui étaient confiées, ainsi que votre amour pour vos soldats et vos longs mois de travail, dit l'empereur, ont compromis votre santé. Aussi, c'est avec tristesse que je condescends à votre demande et vous relève de vos fonctions. Je vous nomme membre du Conseil de l'Empire, et voulant toujours jouir de votre expérience et de votre science, je vous attache à ma personne ».

L'*Invalide Russe* publie en même temps la nomination du commandant de la huitième armée, général Broussiloff, comme commandant en chef des armées du front du Sud-Ouest.

L'abordage de l'« Iméréthie » par le « Cassard »

L'« Iméréthie » a coulé par vingt mètres de fond

Tanger, 4 Avril.

A la suite de la collision annoncée hier, le croiseur *Cassard* n'a pas pu remorquer l'*Iméréthie* à Tanger. On a essayé alors de sauver le vapeur en l'échouant, mais l'opération n'a pas réussi. L'*Iméréthie* a coulé par vingt mètres de fond, à dix milles au sud de Larache.

Les passagers et l'équipage ont été sauvés, sauf trois passagers disparus pendant le sauvetage.

Le ministre de France, M. Boissonnas, qui venait de Rabat à Tanger, était à bord du *Cassard*, qui est reparti pour Gibraltar faire réparer son avant.

Le Kaiser de la Brousse est capturé

Auckland (Nouvelle-Zélande), 4 Avril.

Cinquante hommes de la police ont capturé dans la brousse le prophète maori Rua, de la Nouvelle-Zélande, qui s'était proclamé kaiser. Au cours de la lutte, deux maoris ont été tués dont le fils de Rua, quatre policiers ont été blessés.

L'origine de cette affaire avait été la condamnation de Rua pour vente illicite d'alcool.

Incendie d'une poudrerie en Angleterre

Londres, 4 Avril.

Un communiqué de l'Agence Reuter dit que le ministre des Munitions a le regret d'avoir à annoncer que durant la fin de la semaine dernière un incendie sérieux a éclaté dans une poudrerie du comté de Kent, causant une série d'explosions. L'incendie, d'origine purement accidentelle, a été découvert vers midi et la dernière explosion s'est produite peu après deux heures de l'après-midi.

Le chiffre appoximatirf des tués et des blessés est de deux cents.

Bulletin Financier

Paris, 4 Avril. — De nouveau, et tout comme hier, le marché s'est montré peu animé et ses dispositions d'ensemble sont demeurées plutôt irrégulières. La raison en est, comme nous l'avons déjà dit, qu'il ne peut guère compter pour le moment avec les remplois. C'est ainsi que la plus grande partie du produit des coupons divers à l'échéance d'avril vont tout naturellement aux Bons et aux Obligations de la Défense Nationale, ce qui se comprend d'ailleurs. Nos rentes françaises n'ont pas varié, et nos sociétés de crédit sont un peu diversement traitées. Rente Extérieure Espagnole en reprise, mais Chemins espagnols discutés. Suez un peu moins bien. Les valeurs cuprifères ont laissé à désirer, sauf le Rio-Tinto, qui se tient bien. Valeurs métallurgiques russes, Briansk, mines d'or sud-africaines, en bonnes dispositions, mais Debeers ordinaire un peu offerte ; valeurs de caoutchouc calmes.

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE

Les familles Boüis et Ravel remercient leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie témoignées à l'occasion du décès de Mme veuve **GARROS**, née **BOUIS**, et les prient d'assister à la messe de sortie de deuil qui sera célébrée en l'église de Saint-Adrien (Prado), le jeudi, 6 avril, à 8 heures du matin.

AVIS DE MESSE

Mme et M. Octave Lambert-Pascal et leurs enfants ont l'honneur d'informer leurs parents, amis et connaissances que la messe anniversaire pour le repos de l'âme de **M. Louis LAMBERT-PASCAL**, leur fils et frère bien-aimé, a été célébrée le mardi, 4 avril, dans la plus stricte intimité.

AVIS DE DECES

M. Michel Lebeau ; M. et Mme Augustin Botello, née Lebeau ; M. Hippolyte Botello ; Mme veuve Duprez (de Monte-Carlo) ; les familles Lebeau, Botello, Duprez, Frédéric Guis, Frigerio, Guien, Chaillan et Cresp ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **M. Hippolyte LEBEAU**, leur père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et allié, décédé le 4 avril 1916, à l'âge de 72 ans, muni des Sacrements de l'Eglise, rue de la République, 96. Un avis ultérieur fera connaître l'heure des obsèques qui auront lieu jeudi, 6 avril.

Mme et M. Marcel Descand ; Mme veuve L. Demouche, ses enfants et petits-enfants ; M. Léon Descand et ses enfants ; les familles Demouche et Ridings ont la douleur de faire part du décès de **Yves DESCAND**, âgé de 14 mois, leur fils, petit-fils, neveu et cousin. Les obsèques auront lieu aujourd'hui mercredi, à 10 heures, rue Paradis, 45.

Les Vétérans de la 9e Section sont invités à assister aux obsèques du camarade **WAGNER**, qui auront lieu aujourd'hui, à 2 heures du soir, boulevard Baille, 7.

Les membres de la **Société « La Bienfaisante »** (retraités des chemins de fer) sont invités à assister aux obsèques de leur regretté collègue **M. Charles WAGNER**, qui auront lieu aujourd'hui, 5 avril, à 2 heures du soir, boulevard Baille, 7.

Les membres du Syndicat des Patrons d'Hôtels, Restaurants et Cafés, sont priés d'assister aux obsèques de leur regretté collègue, **M. NOEL**, propriétaire de l'hôtel de Rome. Un avis ultérieur fera connaître l'heure des obsèques.

La **Pitié Suprême** prie ses adhérents et toutes personnes (hommes ou dames) qui pourraient se joindre à elle d'assister aux obsèques du sergent **VACHIER Edouard**, (de Aiguines, Var), du 7e bataillon de chasseurs alpins, mort pour la Patrie, qui auront lieu aujourd'hui mercredi, 5 avril, à 3 heures, à l'Hôtel-Dieu.

Une bonne action

Au nº 10 de la rue du Landy, à Clichy, habite une jeune femme de 25 ans, Mme Germaine Moulin. Les temps sont actuellement particulièrement durs pour tout le monde et Mme Moulin subit la loi commune de ceux qui ne sont pas nés avec des rentes. Beaucoup de travail, peu de ressources, et, conséquence inévitable, pas mal de privations. Ce qui devait fatalement arriver arriva. Mme Moulin, vite à bout

Mme Germaine MOULIN

Cl Pierre Petit

de forces, devint anémique et, ce qui est pire, désespéra d'y pouvoir porter remède. Elle alla conter ses peines aux dirigeants d'une association philanthropique, la Mutualité Maternelle de Clichy. La direction médicale de cette association estima que quelques boîtes de Pilules Pink conviendraient parfaitement pour restaurer les forces, enrichir le sang de cette jeune femme. Quelques boîtes lui furent donc remises et produisirent le meilleur effet. N'allez pas penser que de bon biftecks, une nourriture abondante, auraient tout aussi bien produit le même résultat. Ce serait une erreur. Quand, par suite de trop grande usure, l'organisme est à bout et saturé de fatigue, il n'a que faire d'une nourriture abondante et choisie, pour la bonne raison que l'estomac est parfaitement incapable de la tolérer et d'en profiter. Quand la fortune échoit à un paralytique, quelle belle avance pour lui ! Ce qu'il faut dans les cas semblables à celui qui nous occupe, c'est une source de forces, une source de sang, qui remette en état l'organisme sans que ce dernier soit obligé à un travail qu'il est incapable de fournir.

Les Pilules Pink, qui donnent du sang avec chaque pilule, étaient bien ce qu'il fallait à Mme Moulin. A la Mutualité Maternelle on l'avait bien compris et la guérison est venue justifier cet heureux pronostic.

Les Pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, épuisement nerveux, neurasthénie.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris ; 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les six boîtes, franco.

THÉATRES, CONCERTS, CINÉMAS

OPERA MUNICIPAL. — Ce soir, relâche. Demain à 8 h. 45, deuxième de l'immense succès *Louise*, le chef-d'œuvre de G. Charpentier, avec Mlle Brunlet, de l'Opéra-Comique, dans le rôle de Louise, qui lui valut, hier soir, une série d'ovations. M. Codou chantera le rôle de Julien; M. Roselli, de l'Opéra, celui du père, et Mme Lambertha, la mère. Les autres principaux rôles seront tenus par MM. Boudouresque, Fournier, Rivet; Miles Michaël, Boyer, Montanat, Keylor et Mme Monval. Chœurs et orchestre sous la direction de M. F. Rey. La location est ouverte.

Mlle SPINELLY ET M. RAIMU AU GYMNASE. — C'est à partir du vendredi 7 avril que les deux célèbres étoiles parisiennes viendront jouer, avec leur troupe, l'amusante Revue de Rip : *L'Ecole des Civils*, qui vient d'avoir plus de 150 représentations à Paris, au Théâtre de l'Athénée.

La Revue de Rip comprendra 2 actes et 20 tableaux, de nombreux décors et 100 costumes du costumier réputé Landolff.

On peut prédire à l'œuvre et aux interprètes. Location ouverte. Téléphone : 27-79.

« LA POUPEE » AUX VARIETES. — Aujourd'hui, en soirée, à 8 heures et demie, *La Poupée*, le chef-d'œuvre d'Edmond Audran, avec une interprétation merveilleuse : Mme Neuillet-Caussade, le ténor Dubressy, M. Cadio, premier baryton de l'Opéra-Comique, le populaire comique Saint-Léon, MM. Kerny et Renardy, Mme Verneuil, etc. Samedi prochain, *Les Mousquetaires au Couvent*, avec le ténor Lemaire et le baryton Raynal. Location ouverte. Téléphone : 9-65.

CHATELET-THEATRE. — C'est un spectacle particulièrement intéressant qui va être au programme de cette semaine, au Châtelet-Théâtre. Demain, en effet, en matinée et soirée, nous aurons sur l'affiche à la fois *Don César de Bazan*, le populaire drame d'Ennery et Dumanoir, et les *Jocrisses de l'Amour*, de Théodore Barrier et L. Thilboust, un hilarant vaudeville en 3 actes, du répertoire du Palais-Royal. La location est ouverte. Ce soir relâche pour répétition générale.

ALCAZAR LEON DOUX. — Les nouvelles scènes, dans la Revue *Quand Même !* ont obtenu hier soir un très grand succès, avec Napoli, interprété par la divette S. Chevalier et Berval; les 8 Alcazar's-Girls; le *Marchand d'Oreillers*, avec le comique Fortuné Cadet et Alida Rouffe; le *Paveur Marseillais*, avec Grinda, et l'apothéose de la victoire. La location est ouverte.

PALAIS-DE-CRISTAL. — On applaudit tous les jours : Nine Pinson, dans son répertoire; O'Méga, l'excellent comique; Edmée Destrée, diseuse à voix; Messidor, chanteur de genre; The Kaluss, danseurs anglais; Léonce et Liliane, merveilleux acrobates; les Billy, etc., etc...

L'Auto Endiablée, passe sur l'écran, avec : *Mabel et le Singe*, et *La Tragédie de la Piscine du Gratte-Ciel*. Matinée tous les jours. Fauteuils : 1 fr.; pourtours : 0 fr. 50. Location pour les places réservées et les loges.

ELDORADO-CINEMA. — Aujourd'hui : *La Croix de Brillants*, drame en 3 parties; *Le Hasard de l'Amour*, comique, avec Max Linder; *Gim rêve qu'il est Charlot; Le Printemps au Japon*; les dernières actualités de la guerre, etc... La 18e série des *Mystères de New-York*. Orchestre G. Rey. Entrée : 0 fr. 20.

ARTISTIC-CINEMA. — Changement de programme : *L'Enigme de la Riviéra*, cinémadrame à grand spectacle en 3 actes. Dernières actualités. Tous les jours, matinée et soirée.

Réfugiés et Disparus

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS
adressées par les familles

Mlle Lecomte Marguerite, 19 ans, d'Hasson (Nord), est recherchée par son père, Achille Lecomte, 10e compagnie du génie R. A. T., à Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).

Court Léon, soldat à la 11e compagnie du 22e régiment d'infanterie coloniale, est recherché par sa famille, qui étant sans nouvelle de lui depuis le début de février, recevrait avec reconnaissance tout renseignement qui lui serait adressé à son domicile, 6, rue Crudère, Marseille.

ACCÈS DE GOUTTE ET DE RHUMATISMES
Calmés de suite puis guéris radicalement par la
CALMITINE
Liqueur souveraine qui se prend par cuillerées à café. Prix : 2.50 le Flacon. — Franco 3.10 contre mandat au Dépt Général J. VACHERIAS, plien, ancien interne des Hôpitaux de Paris à SAINT-BONNET-LE-CHATEAU (Loire).
LA CALMITINE étant liquide ne se vend pas en Cachets.

Bourse de Paris du 4 Avril

3 % Français comptant, 63 25; 3 % amortissable, 69 25; 3 1/2 %, 91 35; 5 % libéré, 88. — Obligation Ouest-Etat 4 %, 400. — Obligation Tunisienne 3 % 1892, 323. — Argentin 4 1/2 % 1911, 84 25. — Dette Egyptienne unifiée 4 %, 89. — Dette Ottomane unifiée 4 %, 57. — Extérieur Espagnol 4 %, 94. — Japonais 4 % 1905, 84 10. — Russe 3 % 1891, 59; 5 % 1906, 86 20; 4 1/2 % 1909, 75 55; 4 1/2 % 1914 libéré, 86 25. — Banque de France, 4840. — Compagnie Algérienne, 1098. — Comptoir National d'Escompte de Paris, 725. — Crédit Foncier de France, 664. — Banque de l'Union Parisienne, 600. — Banque Nationale du Mexique, 349. — Banque Ottomane, 441. — Paris-Lyon-Méditerranée, 975. — Action Andalous, 353 50. — Action Nord d'Espagne, 424 50. — Action Saragosse, 420. — Transatlantique ordinaire, 128. — Messageries Maritimes, 76 50. — Métropolitain de Paris, 425. — Nord-Sud, 122. — Omnibus de Paris, 405. — Canal Maritime de Suez, 4050. — Thomson-Houston, 550. — Briansk, 346. — Rio-Tinto, 1758. — Action des Tabacs Ottomans, 320. — Ville de Paris 1865, 522; 1871, 365; 1875, 493; 1876, 488; 1892, 266 50; 1894-96, 270; 1899, 293, 1904, 318; 1910 3 %, 282; 1912, 226 50. — Méditerranée 3 % (fusion), 334 75; (fusion nouvelle), 338 25. — Midi, 339. — Lombardes anciennes, 172 50. — Nord d'Espagne 1re série, 383. — Saragosse 1re série, 340. — Communales 1879 comptant, 440; 1880, 475; 1891, 308; 1892, 336; 1899, 331; 1906, 363; 1912, 195. — Foncières 1879, 465; 1883, 328; 1885, 334; 1895, 340; 1903, 375; 1909, 202; 3 1/2 % 1913 libre, 400; 4 % 1913, 421. — Docks de Marseille, 358. — Messageries 3 1/2 %. 283. — Panama à lots, 98 75.

Bourse de Marseille du 4 Avril

3 % Nominatif, 63 50; (coupures), 63 50. — 3 % au Porteur (coupures), 63 60; (coupures 100), 63 50. — 5 % Certific. Provisoire petites coup., 88. — Japon 4 % 1905 (coup. de 20), 84 25. — Russie 5 % 1906, 86; 4 1/2 % 1909, 75 25; 4 1/2 % 1914, 86; 4 % 1880, 70. — Panama (Obligations et bons à lots), 99 50. — Rio-Tinto (Titres de 10), 1746. — Paris 1871 3 %, 365; 1892 2 1/2 %, 270; 1894-1896 2 1/2 %, 271; 1898 2 %, 312; 1904 2 1/2 %, 320; 1910 3 %, 286; quarts, 74. — Foncières 1885 2.60 %, 336; cinquièmes, 84. — Foncières 1909 3 %, 204. — Communales 1912 3 % libéré, 196 50. — Foncières 1913 3 1/2 % lib., 402; 1913 3 1/2 %, 385 50. — Paris-Lyon-Méditerranée (fusion ancienne 3 %), 334; (nouvelle 3 %, 336 75. — Banque de l'Algérie, 2735. — Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts act. lib., 504. — Fraissinet et Cie, 430. — Compagnie de Navigation Mixte, 340. — Société Générale de Transports Maritimes à vapeur, 580. — Société Nouvelle des Charbonnages des Bouches-du-Rhône, 345. — Société Nouvelle des Raffineries de Sucre de Saint-Louis, 1285. — Société Anonyme le Centre Electrique, 60. — Compagnie Française de l'Afrique Occidentale, 1298. — Chantiers et Ateliers de Provence, 478 50. — Société des Chaux et Ciments Romain Boyer, 97 50. Fournier L. Félix et Cie, 142. — Compagnie des Salins du Midi, action de jouissance, 1680. — Compagnie des Vignobles de la Méditerranée, 76. — Marseille 1890 3 1/2 %, 412. — Tunis 1891 3 1/2 %, 410. — Compagnie Générale Française de Tramways, 390. — Société Générale de Transports Maritimes à vapeur (4 % 2e série), 460.

Si vous voulez avoir le Produit Pur, *prenez*
l'Aspirine
"Usines du Rhône"
LE TUBE DE 20 COMPRIMÉS........ 1 fr. 50
LE CACHET DE 50 CENTIGRAMMES : 0 fr. 20
EN VENTE DANS TOUTES PHARMACIES
Gros : 89, Rue de Miromesnil, PARIS

ETAT-CIVIL

NAISSANCES du 4 avril 1916. — Bertin Yves, traverse des Acacias, 1. — Fiorillo Cyr, rue Poissonnerie-Vieille. — Rescioni Jean, rue de l'Evêché, 123. — Paganelli Toussaint, rue de Cazes, 16. — Ramaccio Juliette, chemin des Aygalades, 2. — Caribone Marcel, rue de Ruffi, 46. — Pascal Alfred, boulevard Nicolas, 20. — Dieuloufet Elise, boulevard Testanière, 32. — Silvy Etienne, rue d'Anthoine, 1. — Ollive Georgette, rue du Berceau, 4. — Serpieri Joseph, boulevard Velten, 10. — Davin Rose, rue Neuve, 10. — Chardès Eugène, chemin de la Madrague-de-la-Ville, 84 c. — Mimart Mathilde, chemin Christophe-Colomb, 13. — Taddei Josette, rue Saint-Lazare, 8. — Gautier Jean, rue Paradis, 363.

Total : 18 naissances, dont 2 illégitimes.

DECES du 4 avril 1916. — Ducros Henri, 24 ans, boulevard Strasbourg, 38. — Long Pauline, 22 ans, rue Félix-Pyat, 206. — Delcurrou Marie, 40 ans, rue Ferrari, 114. — Casabon Félicie, 11 ans, l'Estaque-Gare. — Casabon Julien, 8 ans, l'Estaque-Gare. — Fuster Emilie, 10 ans, l'Estaque-Gare. — Marro Joseph, 42 ans, Mazargues, 10. — Wagner Charles, 71 ans, boulevard Baille, 7. — Ressiguier Emile, 31 ans, rue Martin, 19. — Descand Yves, 14 mois, rue Paradis, 45. — Tarrago Thérèse, 63 ans, rue Tamaris, 10. — Estienne Tananoux, 84 ans, rue Saint-Sépulcre, 12. — Marzolionetto Pierre, 41 ans, rue Roquebrune, 14. — Denans Anne, 78 ans, boulevard Dahdah, 3. — Segonne Eulalie, 82 ans, Montredon. — Carvin Antoinette, 55 ans, Sainte-Marguerite. — Mercadier Louis, 11 ans, boulevard Oddo, 77. — Nello Madeleine, 3 ans, Petite Viste, 179. — Bouisson Louise, 48 ans, grand chemin d'Aix, 145. — Lombardi Laure, 63 ans, rue Vincent-Leblanc, 1. — Barone Maria, 57 ans, Saint-André. — Ciccone Annonciade, 16 ans, rue Bouterie, 11. — Camoin Joséphine, 77 ans, Sainte-Barbe, 62. — Turc Ange, 5 mois et demi, boulevard Vidal, 7. — Fagnola Philippe, 80 ans, boulevard Romieu, 10.

Total : 30 décès, dont 7 enfants, plus 2 mort-nés.

Inouï et Merveilleux
Tous nos COMPLETS sur mesure avec essayage et devants incassables.
PRIX UNIQUE 52 fr.
A l'Inouï Tailleur MARSEILLE — Rue Colbert, 16. Rue St-Ferréol, 60. Bd de la Madeleine, 37
AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

Tribune du Travail

On demande des machinistes chauffeurs pour treuils d'extraction et des mineurs pour une mine de lignite. S'adresser au puits de Servas, près Salindres (Gard).

On demande de bonnes culottières et des appiéceurs. Se présenter chez Montefusco, 20, rue de la Darse, tailleur.

On demande un apprenti pâtissier. S'adresser chemin des Chartreux, 83, le matin.

On demande une apprentie pantalonnière dégrossie, bien payée. Bonifassi, 52, rue d'Aix, 2.

On demande des ouvriers peintres de voiture, bonne journée, grand chemin de Toulon, 53.

Ouvrières avec machine demandées à la journée pour vestes militaires, Grand'Rue, nº 95, au 2e.

Ouvrier, demi-ouvrière et demi-ouvrier demandés, tailleur, 95, Grand'Rue.

Apprenties tailleuses bien payées sont demandées, 11, rue de la Darse, 2e. Se présenter de 8 h. à midi. Pressé.

Jeune fille pour faire les courses est demandée 36, rue de Rome.

Bonnes ouvrières pour le tailleur de dames et une bonne manchière demandées. Ripert-Combe, rue Paradis, 33.

Ouvrières pour vareuses militaires, demandées, travail chez soi. Campagne, allées des Capucines, 19, Marseille.

Apprentie et demi-ouvrière pantalonnières demandées pour la bonne commande, rue Vierge-de-la-Garde, 7, au 5e, près le cours Belsunce.

On demande une commise pour l'étalage, de 16 à 18 ans, rue Longue-des-Capucins, M. Etienne Rey, 20.

Ouvrières et demi-ouvrières demandées pour costumes d'enfants, 67, rue de l'Olivier.

On demande demi-lingère et fillette pour garder bébé, Gonin, 37, rue Terrusse, 4e.

On demande un jeune homme de 15 à 16 ans, connaissant la bicyclette pour faire les courses. S'adresser rue Paradis, 5, à 6 heures du soir, M. Paraskeivas.

On demande chez Mme Lalmand, rue de Village, 31, de très bonnes ouvrières corsagières et jupières.

Bon typo-minerviste demandé à l'imprimerie Villard, 23 A, place Thiars.

On demande 150 pantalonnières et vestières, travail bien payer, 95, boul. Vauban.

On demande des ouvriers pompiers, des ouvrières giletières et une demi-ouvrière pompière, très capables, chez M. Morelli, 1, rue Nationale, en face le cours Belsunce.

Bonne ouvrière et apprentie dégrossie demandées, 10, rue Rouvière, au 2e, sur entresol.

On demande bonnes ouvrières pour repasser les chemises à neuf, 2 fr. 50 la journée et une apprentie, M. Laplanche, 12, rue du Petit-Saint-Jean.

On demande de suite une bonne apprêteuse modiste, 37, rue Paradis, 2e.

On demande une apprentie et une apprentie dégrossie pantalonnières, 78, rue Perrin-Solliers, au 2e, sur le derrière.

On demande une bonne ouvrière et une apprentie couturières, Mlle Sintès, rue Venture, 5.

On demande un demi-ouvrier tailleur chez Valentini, rue d'Aubagne, 20, au 2e.

On demande des apprenties tailleuses, aux Armes de France, atelier Canepa.

On demande des ouvrières tailleuses pour le costume tailleur et robes chez Rose Hon, 3, rue Estelle.

On demande des ouvrières pour la chemise d'homme, Boulle, 4, place des Capucines.

Lingères et brodeuses sont demandées rue de la République, 32, escalier A, au 1er, sur entresol, de 2 à 7 heures.

On demande des coupeurs de tiges et un déformeur de lisses, fabrique de chaussures Malaspina, 30, rue du Muguet.

BOURSE DU TRAVAIL. — On demande : Apprenti électricien ; apprenti menuisier ; frappeur ; apprenti typo-compositeur bien dégrossi ; forgeron-charron ou demi-ouvrier ; apprenti caissier-layetier ; ouvrier mineur charbonnage ; peintre en voiture et apprenti peintre en bâtiment et demi-ouvrier ; ferblantier ; demi-ouvrier cordonnier ; cordonnier pour la commande ; demi-ouvrier tailleur ; chaudronniers sur cuivre ; forgeron ; jeunes garçons pour les courses, de 13 à 15 ans, présentés par leurs parents ; un jeune garçon pour laboratoire, de 13 à 14 ans, sortant des écoles, présenté par ses parents ; ouvrière, demi-ouvrière et apprentie tailleuses ; apprentie repasseuse ; jeunes filles pour imprimerie ; ouvrière cartonnière ; ouvrière brodeuse. S'adresser Bourse du Travail, rue de l'Académie. — On est prié de porter chacun son livret ou certificats ou papiers d'identité.

COMME LE MARIN

De même que le marin goudronne son bateau pour qu'il résiste à l'assaut des vagues, de même l'homme soucieux de sa santé goudronne ses poumons avec du Goudron-Guyot pour résister aux bronchites, toux, rhumes, catarrhes, etc.

L'usage du Goudron-Guyot, pris à tous les repas, à la dose d'une cuillerée à café par verre d'eau, suffit, en effet, pour faire disparaître en peu de temps le rhume le plus opiniâtre et la bronchite la plus invétérée. On arrive même parfois à enrayer et à guérir la phtisie bien déclarée, car le goudron arrête la décomposition des tubercules du poumon, en tuant les mauvais microbes, causes de cette décomposition.

Si l'on veut vous vendre tel ou tel produit au lieu du véritable Goudron-Guyot, **méfiez-vous, c'est par intérêt.** Il est absolument nécessaire, pour obtenir la guérison de vos bronchites, catarrhes, vieux rhumes négligés et *a fortiori* de l'asthme et de la phtisie, de bien demander dans les pharmacies le **véritable Goudron-Guyot.**

Afin d'éviter toute erreur, regardez l'étiquette ; celle du véritable Goudron-Guyot porte le nom de Guyot imprimé en gros caractères et sa *signature en trois couleurs : violet, vert, rouge, et en biais*, ainsi que l'adresse : **Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.**

Prix du Goudron-Guyot : 2 francs le flacon.

Le traitement revient **à 10 centimes par jour — et guérit.**

P. S. Les personnes qui ne peuvent se faire au goût de l'eau de goudron pourront remplacer son usage par celui des Capsules-Guyot au goudron de Norvège de **pin maritime pur**, en prenant deux ou trois capsules à chaque repas. Elles obtiendront ainsi les mêmes effets salutaires et une guérison aussi certaine. Prix du flacon : 2 fr. 50.

CADEAU La Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris, envoie à titre gracieux et franco par la poste, un flacon échantillon de **Goudron GUYOT** ou de Capsules **GUYOT**, à toute personne qui lui en fait la demande de la part du *Petit Provençal*.

Confiture tous fruits - Marmelade pomme
10 kil., 17 fr., 5 kil. 9 fr. **(franco)**. 10 kil. 13 fr., 5 kil. 7 fr.
ACHARD, confiseur, Orange (Vaucluse)

DROGUERIE Je suis acheteur de Gentiane, faire offre et échantillon, **DIANOUX**, pharmacien, gd chemin d'Aix, 30, Marseille.

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 *dans* le journal

LE PETIT PROVENÇAL

aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte. Cette publication devra être renouvelée du 8e au 15e jour après la première insertion.

L'extrait ou avis contiendra : la date de l'acte, les noms, prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal.

SAGE-FEMME Mme **ARNAUD**, 26, all. Capucines. Prend pens. Consult. t. l. jours. Disc.

CAISSES vides, contenance 12 à 14 litres, sont achetées à 0.75 pièce. Takina. Grand-Chemin d'Aix. 30.

VARICES Bas élastiques lavables, prix mod. Signoret, bandagiste, rue d'Aubagne. 26. au 1er. Marseille.

TRAVAIL facile de représentation de Société dans les B.-du-R. et l'arrt de Toulon. Corneau, 295, val. Oriol

A VENDRE 3 riches chambres à 2 port. noy. cir. neuves, n'imp. l'offre, ébéniste mobilisé, pressé, traverse des Olives, villa « Les Grillons », octroi de Saint-Julien.

MARINE Dans l'intérêt de la navigation, il serait à souhaiter que l'appareil **Stoppeur Bernard**, avec flèche indicatrice de la route, fût employé à son bord par tout capitaine pour la bonne conduite de son navire ; les opticiens de marine **Bianchetti** et **Malacrida**, de Marseille, étant seuls autorisés et chargés de sa construction par l'inventeur

VIEUX JOURNAUX pour pliage et emballage **A VENDRE** Demander prix et conditions à M. Juge, *Petit Provençal*, Toulon.

JE GUÉRIS LA HERNIE

Demandez-moi un Echantillon Gratuit de mon Traitement, ma Brochure et des renseignements complets sur ma

Garantie DE 5.000 Francs

Cette assertion n'est pas la conclusion d'une réclame insensée émanant de quelque personnage irresponsable. C'est un fait certain, une déclaration sincère et irréfutable dont la preuve peut être établie à tout moment par des milliers de personnes guéries non seulement en Angleterre, mais en France, en Belgique et dans tous les autres pays du monde. Quand je dis : **« JE GUERIS »**, je ne veux pas dire que je fournis un bandage, un coussinet, ou tout autre appareil destiné à être porté par le malade d'une façon permanente et uniquement dans le but de **CONTENIR** sa hernie. **NON ! JE VEUX DIRE** que ma méthode permettra au malade de rejeter tous ces instruments de torture si encombrants et refermera l'ouverture herniaire qui s'est faite dans la paroi abdominale; elle rendra cette paroi aussi forte et résistante que celle d'une personne jeune, bien portante et n'ayant jamais été atteinte de hernie.

Ma brochure, dont je me ferai un plaisir de vous adresser un exemplaire gratuitement, explique clairement comment vous pouvez vous-même être guéri, et cela de la façon la plus simple du monde, en suivant mon traitement. Je l'ai découvert après avoir souffert moi-même pendant de longues années d'une hernie double que mes collègues avaient déclarée incurable. Je me suis guéri et je crois qu'il est de mon pouvoir de faire connaître à tous les grands avantages que j'ai retirés de ma découverte. Aujourd'hui, je puis me vanter d'avoir guéri des milliers de hernieux dans le monde entier.

Nul doute que vous éprouverez un grand intérêt à recevoir, en même temps que ma brochure et un échantillon de mon traitement, des attestations signées de personnes que j'ai guéries radicalement. Ne perdez pas votre temps à dépenser an argent fou pour trouver ailleurs ce que vous offre ma méthode, vous n'en éprouveriez que plus de déception et de désespoir. Décidez-vous aussitôt après avoir lu cette annonce. Ecrivez vos nom et adresse très clairement et lisiblement sur le coupon ci-dessous, découpez-le et envoyez-le moi immédiatement et vous recevrez, par retour du courrier, gratis et franco, ma brochure, un échantillon de mon traitement et tous les détails et explications voulus sur ma garantie. Ne m'envoyez pas d'argent du tout. Tenez compte seulement que toute lettre pour l'étranger doit être affranchie avec un timbre de 25 centimes.

COUPON GRATUIT

Dr. WM. S. RICE, (F. 1045), 8 & 9, Stonecutter Street, LONDRES, E.C., Angleterre.

Nom..
Rue..
Ville..
....
Département..

IMPUISSANCE GUERISON RADICALE Action certaine par les Cachets des SULTANES. Prix 6 fr. la boîte franco; discrét. DIANOUX, pharmacien, 30, Grand Chemin d'Aix, Marseille.

MALADIES SECRÈTES de la peau, des poumons Clinique : Phie bd National, 3 Consultations. On ne paie que les remèdes.

BOUTEILLES VIDES M. Baret, traverse du Cheval-Marin, pont du Jarret au Moulin, achète 2/3 et litre bière à 25 fr. le cent. S'y adres.

Souvenir de Reims. — M. H. Woiron, 19, rue St-Hilaire Reims (M.), offre de vous faire parvenir fº une bague serpent aluminium, allant à n'importe quel doigt, faite par nos soldats, dans les tranchées de Reims (contre mandat de 2 fr.). Pour renseignements, joindre timbre pour réponse.

BAR-EPICERIE à céder, prix 800 fr. S'adresser rue de la République 48.

ON DEMANDE ouvrières pour le papier à cigarettes, travail facile et propre. On met au courant. S'adres. 7, rue Marius-Jauffret.

ON DEMANDE à louer une machine à coudre. Se présenter rue des Dominicaines, 36, au 2e étage, de midi à 1 heure 1/2.

QU PINTO VENDE Ecriteaux et Enseignes en tous genres, sur cartons, calicot, etc. **MAISTRE, place Préfecture, 1 MARSEILLE**

LES POUX de toutes les parties du corps **SONT DETRUITS** rapidement et proprement par la **PARASICIDE** poudre végétale supprimant l'onguent gris et les lotions et préservant de la vermine les personnes non encore infestées.
Un seul paquet suffit pour se débarasser de ces répugnants parasites.
Mode d'emploi très simple : saupoudrer les parties infestées.
Le Paquet 50 centimes chez les Pharmaciens et Herboristes
Vente en gros : GIRAUD, Marseille, ou franco contre 0 fr. 50, adressés au **Laboratoire Spécialités Hygiéniques.** 57, rue Saint-Jacques, Marseille.

La vie ou la mort coule dans nos veines, selon que notre sang est pur ou impur

VICES DU SANG GUERIS par le DÉPURATIF ALLEN

Essence composée de Salsepareille rouge iodurée

Hommes ! - Femmes !

Cette essence est le dépuratif le plus énergique que l'on connaisse, c'est la lessive du sang et des humeurs dont elle expulse les vices et les impuretés.

Elle est recommandée par les sommités médicales pour combattre l'état morbide du sang dans les cas d'eczéma, syphilis, humeurs, maladies de la peau, dartres, boutons et plaies de mauvaise nature provenant d'une altération accidentelle ou héréditaire du sang.

Cette essence est composée avec les sucs concentrés de plantes les plus dépuratives et ceux de la salsepareille rouge de Honduras.

Elle est dix fois plus énergique que le sirop de salsepareille et bien supérieure à tous les dépuratifs connus.

Au Retour d'Age ou âge critique. Le **Dépuratif Allen** est le seul remède souverain pour combattre les maladies de la femme. A ce moment, le sang n'ayant plus sa libre circulation, comme tout liquide stagnant, se corrompt et engendre des principes morbides, germes d'une foule de maladies, telles que : les kystes, les tumeurs, les cancers, les fibromes, les phlébites, les varices, les troubles nerveux, l'obésité, les ovarites, les rougeurs du nez et du visage, les hémorroïdes, etc.

Dans ces cas, le **Dépuratif Allen** est à la fois curatif et préservatif, car il guérit toutes les années des milliers de malades à qui il évite les terribles conséquences des opérations souvent mortelles et toujours douloureuses.

Le flacon de 1/2 litre, **5 fr.— 6 flacons, 26 fr.** *(Expédition contre mandat-poste)*

Dépôt général : DIANOUX, pharmacien, Grand Chemin d'Aix, 30, MARSEILLE

DEPOTS : Phie du Serpent, rue Tapis-Vert. — TOULON : Phies Chabre, Gorlier, Vedel.— AIX : Phie Dou.— ARLES : Phie Maurel. — AVIGNON : Phie Marie et Rolland.— LA CIOTAT : Phie Barrière. — CANNES : Phie Antoni. — NIMES : Phie Favre. — NICE : Phie Rostagni. — ALAIS : Phie Bonnaure, et toutes les bonnes pharmacies.

BITTER SECRESTAT LÉGÈREMENT ÉTENDU D'EAU ET ADDITIONNÉ DE SIROP DE SUCRE

Appartements Meublés CHAMBRES & CUISINES 46, rue Fortia, 46

CHIENS BERGERS alsaciens à vendre ; une chienne de 3 ans 1/2 ; un chiot sevré pédigrée. Ecrire au *Petit Provençal* à Toulon.

A VENDRE boiseries, lits en fer ameublements et matérieux divers, provenant de la transformation du paquebot *Mpanjaka*. S'y adresser, bassin de Carénage, Port-Vieux.

ÉLECTRICITÉ Installations en tous genres. Sonnerie, éclairage, 2, rue Eglise-Saint-Michel.

BLESSÉ de la guerre demande emploi dans bureau ou surveillance de nuit. Ecrire A. Gaz, poste restante Trois-Mages.

CHAMBRES meublées indépendantes pour hommes à louer. S'adresser boulevard Notre-Dame. 11, à la droguerie

CARTES POST. actualit. et genr. dep. 2 fr. le cent. Echantil. 0.95. Bernier 47. r Lancry. Paris.

Le Gérant : VICTOR HEYRIES
Imp.-Stér. du *Petit Provençal* rue de la Darse. 75.

Feuilleton du *Petit Provençal* du 5 Avril.

— 49 —

Les Trois Masques de l'Etrangère

Grand roman d'actualité inédit

DEUXIEME PARTIE

Mais non, quelque chose, un secret pressentiment lui disait que son Jean n'était pas mort et qu'il ne mourrait pas, qu'il vivrait pour faire vaillamment son devoir en attendant le jour où, la vérité triomphant enfin, il pourrait redresser la tête, revendiquer sa place ancienne et ne plus songer qu'au bonheur d'être aimé

Et par une de ces associations d'idées fréquentes chez les êtres de grande sensibilité, Jacqueline songeait aussi à Garnier, au brave, intelligent et dévoué petit matelot qui se démenait si fort pour réhabiliter son ancien chef, et qui à Toulon, durant les affreuses journées du procès, l'avait réconfortée par ses affectueuses paroles et par sa certitude du succès.

Le jour commençait à tomber.

Au-dessus des frondaisons du parc, le ciel se teintait de rose. C'était l'heure exquise, l'heure crépusculaire que la jeune fille avait si souvent goûtée à cette même place, mais qu'à cette minute dans l'épouvantable drame qui se jouait autour d'elle et dans le désarroi de son âme, elle était incapable de sentir.

Un bruit de pas se fit entendre dans le vestibule. Jacqueline pensa que c'était Raymond qui rentrait par l'autre côté du jardin. Mais brusquement la porte s'ouvrit et un officier allemand apparut dans l'encadrement.

Il portait l'uniforme de lieutenant d'infanterie avec le casque noir, orné de l'aigle d'or aux ailes déployées.

Immobile sur le seuil, il jeta dans la pièce un regard inquiet ; mais s'étant assuré que la jeune fille y était bien seule, il referma la porte derrière lui, fit quelques pas dans le salon et d'un ton affecté d'homme du monde :

— Bonjour, Mademoiselle Jacqueline, dit-il, vous allez bien ?

— Dorfer ! s'écria la jeune fille subitement dressée et en se reculant instinctivement du côté de la véranda.

— Eh mon Dieu, oui, dit l'officier, c'est moi... Les hasards de la guerre ménagent parfois de ces surprises. Mais mon intention n'est point de vous faire fuir, au contraire. Faites-moi donc la grâce de reprendre votre place dans ce fauteuil, nous serons mieux pour causer.

— Monsieur, dit Jacqueline, sans remuer d'une semelle, j'ignore à quel titre vous osez vous présenter dans cette maison et quels sont vos desseins, mais quelles que soient vos intentions, nous n'avons rien à nous dire. Si c'est en vainqueur que vous venez, ordonnez, sinon veuillez vous retirer.

— Oh ! oh ! persifla l'ex-ingénieur, voilà qui est par trop catégorique. Je pourrais, en effet, user de mon pouvoir de vainqueur et ordonner, je me contenterai de prier, de vous prier de vous asseoir et de m'offrir à moi-même un siège.

« Les hasards de la campagne m'ont conduit dans un pays qui fut un peu le mien. Je ne pouvais oublier que j'avais ici une maison qui, j'ose vous le rappeler, mademoiselle, fut un peu la mienne.

Jacqueline à qui ce ton trop courtois ne pouvait donner le change, jeta un regard éperdu vers la véranda.

— Vous vous demandez, reprit Dorfer, si personne ne va venir à votre secours ? Je ne crois pas. M. votre père que j'ai eu le plaisir de voir, ne sera pas ici de sitôt... Oh ! rassurez-vous, il ne court aucun danger. Je ne me pardonnerais pas de lui causer le moindre ennui à cet excellent M. Thibaud-Daurroy qui a toujours été pour moi d'une gentillesse parfaite et qui a même — chose rare chez les Français — montré quelque sympathie vis-à-vis de mon pays qu'il considérait avec justesse.

« Donc, nous sommes seuls, car je ne compte pas votre vieux serviteur qui, à son âge, n'est pas bien dangereux et qui en ce moment doit être terré dans quelque coin. J'espère qu'il ne commettra pas l'imprudence de troubler notre petit entretien.

— Finissons-en ! monsieur, s'écria la jeune fille, dont l'indignation allait croissant ; qu'avez-vous à me dire ?

L'officier posa son casque sur un siège.

Il avait fait couper ses cheveux selon la règle qui n'exempte même pas les officiers dans l'armée allemande. Son visage était bruni par ces quelques semaines de campagne et soit l'uniforme, soit cette militarisation de sa physionomie, il avait pris « l'air allemand », cet air particulier, épais et brutal par quoi se caractérise la race germanique.

— Ce que j'ai à vous dire, répondit-il, mais ce que je n'ai pu vous dire du temps que j'étais ici un inférieur et que je vais vous dire maintenant que ma situation s'est modifiée à mon avantage, que je vous...

— Taisez-vous ! interrompit Jacqueline. Ne prononcez pas une telle infamie... Ne déshonorez pas ce mot sublime... M'aimer ! vous !... Ce que vous avez voulu, du temps que vous n'étiez ici qu'un inférieur comme vous dites, c'est vous servir de moi afin de vous mieux servir de mon père, afin de vous mieux servir de nous tous. Ah ! il se peut que les autres aient été dupes, moi je ne l'ai pas été, c'est une justice que vous devez me rendre.

« Comme tous vos semblables, vous vous étiez glissé chez nous, vous faisant tout petit, prêt à avaler toutes les humiliations, toutes les rebuffades, pourvu que cela servit vos abominables calculs. Vous aviez pris le père, vous auriez bien aussi pris la fille... aussi bien était-elle pour vous une bonne affaire... Mais la petite Française a vu clair dans votre jeu, monsieur l'espion, et le petit coup n'a pas réussi... heureusement pour moi.

Dorfer avait quitté son sourire.

— Des mots, souffla-t-il.

— Des mots qui sont des vérités... Si mon père, et tous les Français avec lui, vous avaient jeté dehors vous et vos semblables quand vous vous présentiez avec vos airs humbles pour nous mieux espionner, vous ne seriez peut-être pas ici en ce moment, et dans ce costume.

— Il ne s'agit pas de cela...

— Et de quoi s'agit-il donc ? Vous êtes venu pour me faire une déclaration d'amour, monsieur le lieutenant ? Vraiment, le moment est bien choisi !... Allez donc d'abord laver vos mains et quitter ce sabre sur lequel je trouverais sans doute le sang de tous les malheureux que vous avez égorgés sur votre route.

Ce n'était plus la jeune fille apeurée de tout à l'heure qui parlait, c'était une femme et une Française qui, de toute la hauteur de son mépris, se dressait devant l'ennemi qu'elle avait longtemps exécré en silence.

— Oser venir me parler d'amour, poursuivit-elle, après avoir sans doute enfermé mon père de peur d'être abattu comme un mauvais chien, mais ce sont-là des procédés de brutes, indignes des galons que vous portez, et les murs de ce logis doivent trembler d'entendre cela, eux qui vous ont vu recevoir ici mieux qu'un ami... vous qui vous êtes enfui comme un voleur pour aller revêtir cet uniforme !

— J'ai fait mon devoir.

— Vous avez agi comme un misérable !

— Peut-être en eût-il été autrement si vous n'aviez cessé de me mépriser.

— J'ai fait mon devoir, moi aussi !... Oui, je n'ai jamais cessé de vous haïr, oui, je vous hais, et si j'étais un homme, au lieu de n'être qu'une pauvre fille sans défense, vous seriez déjà hors de cette pièce. Allez-vous en !

L'officier serra les poings ; mais, se maîtrisant aussitôt :

— Ecoutez, Jacqueline, dit-il en adoucissant sa voix, je ne suis pas venu ici en ennemi, puisque vous voyez que je suis seul et presque sans armes... Cette maison aurait pu être pillée ; grâce à moi elle a été respectée, et elle le sera jusqu'au bout, si je le veux... Il ne dépend que de vous de ne pas être traitée dans cette ville en ennemie, ainsi que votre père. Mais en échange...

— Sortez ! ordonna la jeune fille qui comprenait soudain l'horrible marché.

Devant ce ton impérieux Dorfer demeura une seconde déconcerté. Il comprit qu'il n'obtiendrait rien avec des phrases et qu'il fallait changer de manière.

— Ainsi, dit-il, vous êtes résolue à ne pas m'entendre, et par surcroît vous me chassez ?... J'aurai donc le regret de vous rappeler, car vous paraissez l'oublier, que le canon qui tonne est le canon allemand, que les troupes qui occupent cette ville sont des troupes allemandes et que j'ai l'honneur d'en commander une partie... On pouvait jeter dehors l'ingénieur Dorfer, ma belle, on ne jette pas dehors un officier de S. M. le kaiser... A partir de maintenant c'est moi le maître ici, et vous n'avez qu'à obéir !

« Au reste reprit-il d'une voix plus calme, vous êtes à ma discrétion et je saurai bien obtenir par la force ce que la douceur n'a pu me procurer.

Il fit un pas vers la jeune fille qui se tenait devant lui immobile, résolue.

— Ne me touchez pas ! cria-t-elle, ne m'approchez pas ! Vous êtes le dernier des misérables !

— Oh ! inutile de crier. Vous serez, Madame Dorfer malgré vous, dit le Boche railleur, une flamme lubrique au fond des yeux. Et il ajouta avec un sourire atroce : « Que voulez-vous ce sont les petits accidents de la guerre. »

Déjà le misérable avait saisi la main de Jacqueline désespérément raidie dans sa pudeur, lorsqu'une détonation retentit du côté de la fenêtre.

Arrêté dans son geste criminel, l'officier porta la main à son ventre. Puis vacillant sur ses jambes, il s'abattit d'un bloc, la face en avant.

Le vieux Raymond avait visé juste.

CLAUDE TRÉVOUX

(La suite à demain.)

Reproduction et adaptation cinématographique rigoureusement interdites.